

AGROPUR
COOPÉRATIVE

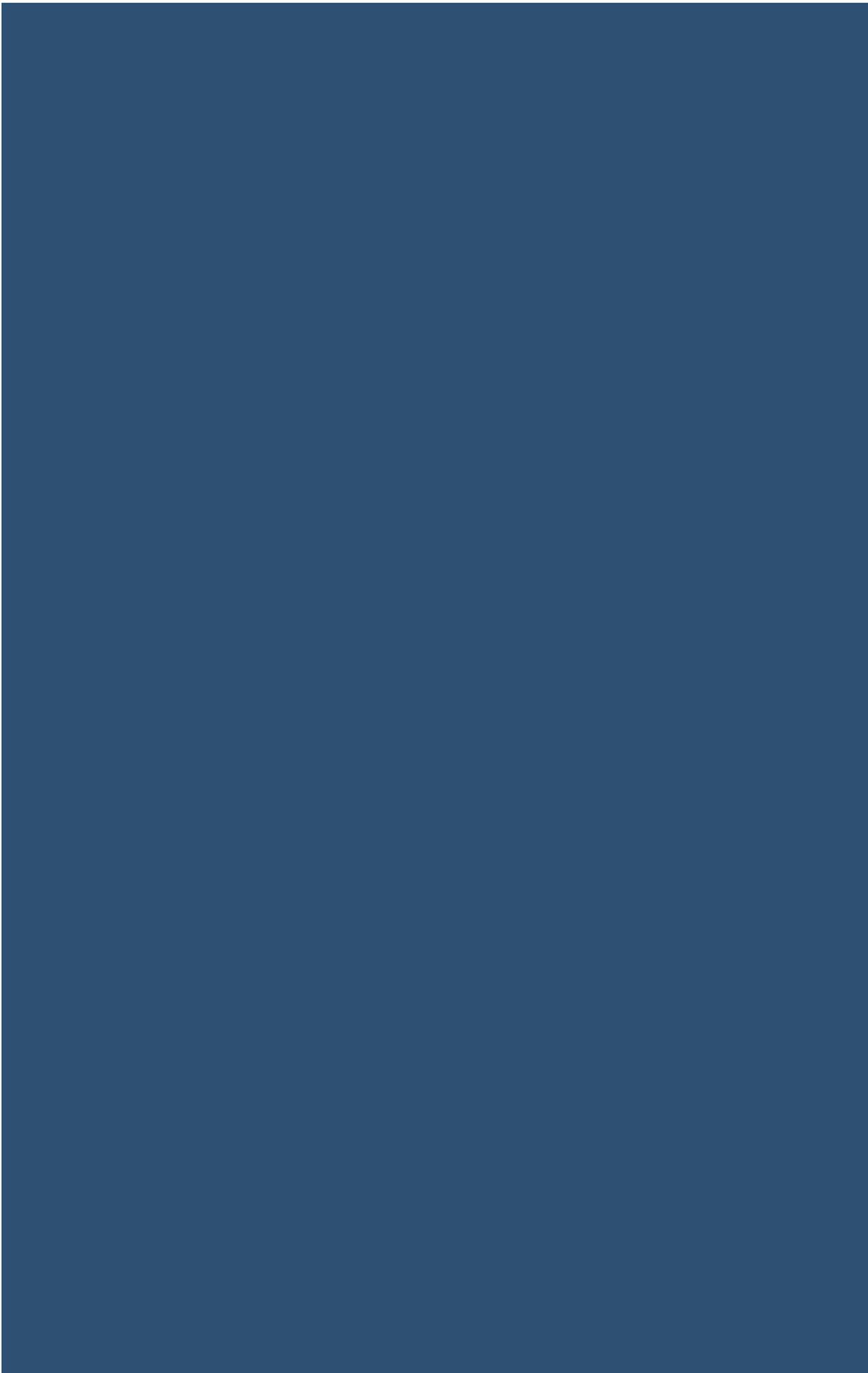
RAPPORT ANNUEL
2016



Agropur se transforme



PRÉSENTÉ AUX MEMBRES
DE LA COOPÉRATIVE





02

Introduction

10

Message du président

12

Message du chef de la direction

14

Conseil d'administration

16

Conseil de direction

PILERS

18

Stratégie de marques

22

Innovation

24

**Leadership en matière
de coûts**

28

Capital humain

32

**Stratégies nationale
et internationale**

36

Responsabilité d'entreprise

40

Revue financière

52

États financiers consolidés



² La Coopérative a, tout au long de ses 78 années d'existence, connu une évolution constante, ponctuée de périodes d'accélération des changements, périodes que nous pourrions qualifier de « charnières ». L'année 2016 fait partie de ces phases d'intense activité que notre organisation a connues.

Introduction ³



« LA PÉRENNITÉ DE GÉNÉRATION
EN GÉNÉRATION »

- DWAYNE PERRY (en haut)
- DYLAN ET PAIGE PERRY (en bas)
- BECKY PERRY (page de droite, en haut)
- PAIGE ET JACK PERRY (page de droite, en bas)

Les photos ont été prises à la ferme
Perry Hill Farm, à Perry Settlement,
au Nouveau-Brunswick.



— TRANSFORMATION DE LA STRUCTURE

Tout d'abord, les nouvelles structures qui avaient été annoncées à l'automne 2015 ont été mises sur pied et complétées en cours d'année. Les équipes des opérations canadiennes et américaines ont été formées de façon à mettre à profit le savoir-faire et les forces de chacun, tout en favorisant les synergies entre les diverses équipes.

— UNE NOUVELLE STRATÉGIE GLOBALE D'INNOVATION

Agropur a mis en place en cours d'année une stratégie globale d'innovation appelée « Inno Agropur » afin de favoriser l'éclosion de nouvelles idées, tant à l'interne qu'à l'externe, et d'accélérer notre processus de création de nouveaux produits et procédés. Cette stratégie va permettre à l'organisation de se propulser vers l'avenir.





— SOMMET DES LEADERS ET SOMMETS SECTORIELS

Le Sommet des leaders, qui s'est tenu en mai dernier sous le thème « Hausser nos ambitions », a permis aux principaux gestionnaires de l'organisation de se rencontrer, de se connaître et d'échanger. Ensemble, ils ont discuté des grandes orientations et des ambitions de l'organisation. Ils ont également communiqué les nouvelles mission et valeurs qui guideront les décisions qui seront prises et les actions qui seront entreprises au cours des prochaines années pour assurer la croissance et la pérennité de notre organisation. L'information a par la suite été diffusée dans l'ensemble de l'entreprise lors de sommets sectoriels et de présentations aux employés par les gestionnaires.

— INAUGURATION DU SIÈGE SOCIAL

La Coopérative a aussi inauguré officiellement son siège social, en présence de nombreux invités, en juin 2016. Y sont donc réunis en un seul lieu, à Longueuil, plus de 800 employés des services administratifs qui travaillaient auparavant à Longueuil, Granby, Saint-Hubert, Saint-Laurent et au siège social d'Aliments Ultima. Le nouveau siège social offre un environnement dynamique et collaboratif favorisant les synergies au sein des divers secteurs et équipes.

— SOMMET INTERNATIONAL DES COOPÉRATIVES

Nos dirigeants ainsi que les membres de notre conseil d'administration étaient présents lors du Sommet international des coopératives qui a eu lieu à Québec du 11 au 13 octobre dernier. Plus de 3 000 participants de partout au monde représentant quelques milliers de coopératives se sont réunis dans le cadre de cet événement. Agropur était commanditaire majeur des deux principales conférences qui ont attiré environ 1 000 participants.

Nouvelles mission et valeurs

Les nouvelles mission et valeurs d'Agropur dévoilées lors de l'assemblée générale annuelle de février 2016 présentent une image plus juste de l'identité et des aspirations de notre organisation et tiennent compte de l'évolution très rapide de la Coopérative au cours des dernières années.

NOTRE MISSION

Rester fidèle à la vision de pérennité de nos membres, propriétaires d'actifs de transformation efficaces, en proposant des produits laitiers de qualité à nos clients et à nos consommateurs.

Pour réaliser notre mission, nous devons nous appuyer sur des stratégies permettant de :

_ Développer des marques de produits laitiers préférées des consommateurs et être le fournisseur de choix pour tous nos partenaires d'affaires;

_ Poursuivre notre croissance en transformant le lait en produits et ingrédients novateurs à valeur ajoutée;

_ Créer un environnement de travail dynamique axé sur la performance, tout en tenant compte des besoins actuels et futurs de nos employés;

_ Assurer une rentabilité supérieure et une structure de capital solide pour le bénéfice à long terme de nos membres.

Afin de réaliser sa mission, Agropur s'appuie sur cinq valeurs essentielles :

Audace

FAIRE PREUVE DE COURAGE ET DE CRÉATIVITÉ
DANS UN MONDE EN CONSTANTE TRANSFORMATION.

Communication

PARTAGER EN VUE DE PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES.

Intégrité

AGIR DE MANIÈRE RIGOUREUSE ET HONNÊTE.

Excellence

SE SURPASSER AFIN D'ÊTRE LES MEILLEURS.

Collaboration

TRAVAILLER ENSEMBLE DANS UN ESPRIT
DE CONFIANCE ET DE COOPÉRATION.

Message du président

Je remercie nos membres et nos employés pour la confiance et le soutien témoignés à mon égard durant mes 26 années au sein du conseil d'administration, dont 15 ans à la présidence. Tous ensemble, nous avons accompli de grandes réalisations.



Quittant la présidence d'Agropur cette année, j'aimerais tout d'abord exprimer ma profonde reconnaissance envers les 3 271 membres et 8 000 employés de notre coopérative. Je les remercie pour la confiance et le soutien témoignés à mon égard durant mes 26 années au sein du conseil d'administration, dont 15 ans à la présidence. Tous ensemble, nous avons accompli de grandes réalisations.

Ce fut un honneur et un privilège de travailler à l'avancement de notre coopérative jour après jour, année après année. Je suis fier du chemin que nous avons parcouru. De 2002 à 2016, Agropur a vu son chiffre d'affaires croître significativement de 1,8 à 6 milliards de dollars. Nous avons bâti sur l'héritage que nos prédécesseurs nous ont laissé pour bien servir les membres actuels de la Coopérative tout en nous assurant, à notre tour, de léguer aux générations futures une organisation en pleine santé financière et avec un fort potentiel de développement. Depuis 78 ans, nous avons toujours uni nos efforts dans un seul et ultime but : contrôler notre destinée et assurer la pérennité de notre coopérative.

Agropur est une entreprise où les membres propriétaires partagent leurs points de vue de manière démocratique et respectueuse dans l'intérêt de la Coopérative. Notre vie associative, composée annuellement de plusieurs assemblées et réunions avec nos membres, est unique et indispensable pour maintenir ce lien privilégié qui permet l'évolution de notre coopérative dans le temps.

Nous pouvons plus que jamais affirmer que les décisions que nous avons prises afin de soutenir la croissance responsable de notre entreprise étaient les bonnes. En 2016, la Coopérative est en mesure de déclarer une ristourne de 60,1 millions de dollars. Agropur procédera également à un rachat de capital et titres de créances des membres de l'ordre de 40 millions de dollars.

Serge Riendeau

Au total, ce sont 719,8 millions de dollars qui ont été retournés durant les 15 dernières années aux membres propriétaires. Ces sommes ont été réinvesties dans le développement des fermes et ont contribué à la vitalité de l'économie et des communautés. Notre modèle d'affaires en est un de partage équitable.

Au cours des dernières années, nous avons procédé à d'importantes fusions et acquisitions, dont celles de Farmers, Dairytown, Davisco, Northumberland et celle des actifs laitiers de Sobeys. Après la fin de l'année financière, nous avons conclu une entente en vue de l'acquisition des actifs de Scotsburn. Agropur est la première coopérative laitière au Canada, ce qui vient renforcer notre vision de consolider la propriété d'actifs de transformation dans les mains des producteurs de lait d'ici.

Nous avons également fait des investissements importants, notamment pour augmenter la capacité de nos usines d'Oka, de Québec et de Saint-Hyacinthe, compléter les projets d'usine de Lethbridge en Alberta et augmenter substantiellement la capacité de production de fromage féta et de mozzarella dans nos usines américaines, dont celles de Luxemburg et de Weyauwega. Au total, ce sont près de 1,4 milliard de dollars qui ont été investis au cours des 15 dernières années.

Aujourd'hui, nos volumes de lait transformés s'élèvent à 5,9 milliards de litres, comparativement à 1,7 milliard de litres en 2002. C'est ainsi que nous avons fait notre place parmi les leaders mondiaux.

Nous avons également démontré notre leadership dans les grands dossiers qui ont eu un impact sur l'industrie laitière. Je pense notamment aux normes fromagères qui ont été établies en 2008 ainsi qu'aux négociations entourant l'accord entre le Canada et l'Union européenne et le Partenariat transpacifique.

Je suis fier de notre contribution pour le maintien du système de gestion de l'offre. L'industrie laitière canadienne offre aux consommateurs des produits laitiers qui respectent les plus hauts standards de qualité à un juste prix. Malheureusement, au final de ces dernières négociations, c'est tout de même 5,5 % d'accès à notre marché qui a été consenti aux autres pays; autant de lait qui ne sera pas produit par les producteurs laitiers ni transformé par les transformateurs d'ici. De plus, rappelons qu'il manque toujours un élément important pour assurer la protection de la gestion de l'offre: le contrôle aux frontières des produits laitiers qui contournent la réglementation canadienne.

De concert avec nos partenaires transformateurs et les représentants des offices de producteurs des provinces, c'est au terme de plusieurs années d'efforts que nous sommes arrivés cette année à une entente sur une stratégie nationale des ingrédients, le plus important changement au système laitier canadien des 20 dernières

années. Elle permettra de régler le problème des surplus structurels tout en sécurisant le revenu des producteurs laitiers.

C'est aussi avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons annoncé notre décision d'afficher sur tous nos produits fabriqués au Canada sous nos marques le nouveau logo de certification d'origine «Lait de qualité», dévoilé par les Producteurs laitiers du Canada. Ce faisant, nous posons un geste en faveur des producteurs laitiers d'ici grâce à l'utilisation de lait et d'ingrédients canadiens. C'est d'ailleurs dans ce même esprit que, plus tôt cette année, nous annonçons notre décision de cesser d'importer et d'utiliser du lait diafiltré.

La performance d'Agropur est le résultat d'une somme de gestes posés au cours des dernières années, tels que nos fusions et acquisitions, notre programme de réduction des coûts, la gestion avisée de notre dette, nos investissements importants dans nos marques ainsi que dans nos infrastructures, et ce, tant au Canada qu'aux États-Unis. Notre coopérative possède des assises solides qui lui permettent d'envisager avec optimisme son développement futur et ainsi poursuivre sa croissance sur le marché américain.

Je remercie notre chef de la direction, Robert Coallier, pour son leadership, son grand sens des affaires et pour avoir doté Agropur de structures plus agiles qui encouragent l'amélioration des façons de faire nous permettant d'atteindre nos plus hauts objectifs de performance et de croissance. Je remercie l'équipe de direction et tous les employés pour leur collaboration exceptionnelle et l'énergie consacrée à l'entreprise pour en faire ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Je tiens également à remercier chaleureusement mes collègues du conseil d'administration de leur confiance renouvelée au cours de ces 15 dernières années. Nous avons toujours travaillé avec et pour les membres dans le plus grand intérêt d'Agropur.

Enfin, à nouveau, mes plus sincères remerciements à nos membres pour leur engagement indéfectible. Nos membres fondateurs affirmaient: «Notre coopérative n'aura pas de frontières.» Je suis convaincu, plus que jamais aujourd'hui, que notre force de coopération nous a donné les meilleures conditions pour réussir dans un contexte de consolidation de l'industrie laitière à l'échelle mondiale. Nos fondateurs ont décidé de prendre le contrôle de leur destinée. Continuons le bon travail, ensemble. Longue vie à Agropur!



SERGE RIENDEAU
Président

Message du chef de la direction

L'année 2016 aura été bien remplie. Nous avons posé plusieurs gestes afin d'atteindre les objectifs ambitieux fixés en début d'année. Ainsi, c'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous présentons en 2016 des résultats en forte progression.



Notre excédent d'exploitation¹ a augmenté de 105,7 millions de dollars ou de 34,6% pour s'établir à 411,7 millions de dollars, et ce, malgré des prix mondiaux encore incertains pour les produits de lactosérum et un environnement canadien extrêmement concurrentiel. L'excédent avant ristournes et impôts est également en nette progression, affichant une hausse de 63,1% pour atteindre 154,0 millions de dollars cette année.

Dans un contexte où l'industrie laitière se mondialise, nous croyons qu'il faut demeurer un joueur significatif. Cette conviction explique pourquoi les récentes années ont été marquées par une importante phase de transformation, thème de notre rapport annuel 2016.

Nous constatons que nos stratégies, nos décisions opérationnelles et nos actions des cinq dernières années, toujours en phase avec nos cinq piliers de développement, portent leurs fruits. Agropur fait aujourd'hui partie des cinq plus grands transformateurs laitiers en Amérique du Nord et a joint le groupe des 20 plus importantes entreprises de transformation laitière au monde, selon Rabobank, fournisseur international de services financiers.

De plus, nous sommes, encore une fois cette année, reconnaissants envers nos consommateurs qui considèrent Agropur comme la première marque au Canada dans la catégorie des produits laitiers selon l'index Gustavson 2016 des marques les plus dignes de confiance des Canadiens. Ce témoignage de confiance de la part des consommateurs nous remplit de fierté.

Poursuivant son objectif d'être à l'écoute du consommateur, Agropur a posé un geste marquant cette année. Nous avons annoncé l'utilisation du logo de certification des Producteurs laitiers du Canada. Dorénavant, tous les produits Agropur fabriqués au Canada sous nos marques afficheront le logo « Lait de qualité ». Ainsi, nous aidons nos consommateurs à connaître la provenance de nos produits et à appuyer nos producteurs.

¹ L'excédent d'exploitation de l'exercice précédent est ajusté afin de le rendre comparable à celui de l'exercice courant.

Robert Coallier

Agropur mise également sur l'innovation pour dépasser les attentes des consommateurs et comme vecteur majeur de son développement. Nous l'avons démontré avec des investissements annuels très importants en recherche et développement, et avons travaillé au cours des dernières années à intégrer l'innovation au sein de notre entreprise.

Cette année, Agropur, en partenariat avec le Quartier de l'innovation de Montréal, a lancé son programme Inno Challenge, consacré à la réinvention des produits laitiers, et ce, en faisant appel à l'innovation ouverte. Il s'agit d'une première canadienne en innovation agroalimentaire.

Sous le thème « Ensemble, réinventons les produits laitiers ! », un premier appel a été lancé aux créatrices et créateurs d'ici et du monde entier pour présenter des solutions à fort impact qui élargiront, développeront durablement et renouvelleront le secteur de l'industrie laitière. Nous voulons bousculer les conventions et ainsi créer les produits laitiers de demain.

Tel que nous nous étions engagés à le faire, nous avons apporté une attention particulière à la gestion de notre dette. Ainsi, la totalité de la somme reçue en décembre 2015 à la suite de la deuxième émission de parts privilégiées de premier rang au montant de 300 millions de dollars a servi à rembourser notre dette à terme. Ce remboursement, combiné à l'ensemble de nos actions, nous permet maintenant de poursuivre notre développement stratégique.

Par ailleurs, nous avons entrepris un nouveau programme de réduction de coûts de 100 millions de dollars sur trois ans. Après une première année, nous avons déjà réalisé 41,0 millions de dollars d'économie.

Des investissements importants de 148 millions de dollars ont été consentis en immobilisations, tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous avons notamment augmenté de 128 % la capacité des installations de fabrication de fromage féta à Weyauwega, ce qui nous permettra non seulement de réduire nos coûts, mais également de demeurer numéro un dans la fabrication de féta aux États-Unis.

À cet effet, la proportion de nos revenus américains continue d'enregistrer une hausse pour atteindre 44,3 % des revenus totaux de l'entreprise.

Finalement, nous avons inauguré notre nouveau siège social à Longueuil. Représentant un investissement de 90 millions de dollars, le siège social d'Agropur, qui occupe une superficie de près de 42 000 mètres carrés, établit le centre décisionnel de l'entreprise au Québec. Le complexe accueille plus de 800 personnes dans des espaces de travail intelligents et conviviaux, intégrés à la nature.

Nous constatons déjà que notre nouveau siège social a un effet positif quant à notre capacité d'attirer et de retenir les meilleurs talents. De plus, nous avons poursuivi le déploiement d'outils de gestion, comme le programme de gestion de la relève ainsi que le programme de leadership. Nous sommes convaincus que nous avons les meilleures équipes tant au Canada qu'aux États-Unis.

C'est grâce à l'ensemble des décisions prises au cours des dernières années, au soutien de nos 3 271 membres et à l'engagement de nos 8 000 collègues de travail que, globalement, nous connaissons une remarquable croissance et sommes encore mieux positionnés que jamais.

Cette année de consolidation nous aura permis de poursuivre le développement de nos cinq piliers. Nous avons également mis l'accent sur notre nouvelle mission ainsi que sur les nouvelles valeurs qui guident nos actions. Dans un environnement en perpétuel changement, nous croyons essentiel de nous fixer des objectifs clairs, mais aussi de nous donner des ambitions communes et porteuses pour les années à venir.

Nous avons encore énormément de chemin à parcourir. Pour atteindre nos objectifs, nous voulons accentuer le climat de collaboration au sein de l'organisation, et ce, à tous les niveaux. Nous croyons que nos approches de gestion doivent être modernes et rassembleuses pour l'ensemble de nos 8 000 collaborateurs. C'est donc avec beaucoup de confiance et d'enthousiasme que nous abordons 2017.

Finalement, j'aimerais remercier sincèrement les membres de notre conseil d'administration et notre président, monsieur Serge Riendeau, qui partira à la retraite en février 2017. Je salue son leadership. Sa vision a été déterminante dans la croissance responsable de notre entreprise. Je tiens aussi à remercier spécialement mes collègues du conseil de direction et l'ensemble des employés d'Agropur qui chaque jour travaillent à faire progresser notre entreprise.

Merci à toute l'équipe Agropur pour une très belle année 2016.



ROBERT COALLIER
Chef de la direction

Conseil d'administration

1. SERGE RIENDEAU

Président
Nommé et élu au
suffrage universel 1991

2. RENÉ MOREAU

Vice-président
Nicolet-Bois-Francs 1998

3. JEANNIE VAN DYK

Vice-présidente
Atlantique 2013

4. MICHEL COUTURE

Premier membre de l'exécutif
Chaudière-Appalaches 2001

5. CÉLINE DELHAES

Deuxième membre de l'exécutif
Laurentides-Lanaudière 2011

6. ROGER MASSICOTTE

Troisième membre de l'exécutif
Mauricie-Portneuf 2003

7. ROGER BEAULIEU

Est du Québec 2014



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

8_ STÉPHANIE BENOIT

Nommée et élue
au suffrage universel 2015

9_ CLAUDE CRESSIER

Érable–Seigneuries 2015

10_ JEAN FILIATRAULT

Montérégie 1993

11_ ALAIN FORGET

Laurentides–Lanaudière 2014

12_ JEAN-PIERRE LACOMBE

Salaberry–Richelieu 2007

13_ VALÈRE LIEUTENANT

Estrie–Granby 2012

14_ RALPH BALLAM

Membre invité du conseil
d'administration 2013

15_ SUZANNE BLANCHET

Membre invitée du conseil
d'administration, du comité
des ressources humaines et
du comité environnemental 2015

16_ JIM WALKER

Membre invité du conseil
d'administration 2014

15

Légende: Nom de l'administrateur, région administrative
et année d'entrée au conseil.



16



Conseil de direction

DEBOUT SIMON OLIVIER

Vice-président principal, Stratégies et innovation

SERGE FORTIER

Vice-président principal, Technologies de l'information

SERGE PAQUETTE

Président, Opérations Canada

NICOLAS MARIE

Vice-président principal, Achats stratégiques
et développement

ROBERT COALLIER

Chef de la direction

LORRAINE BÉDARD

Vice-présidente principale, Affaires juridiques,
relations avec les membres et Secrétaire générale

DOUG SIMON

Président, Opérations États-Unis

JOCELYN LAUZIÈRE

Vice-président principal et chef de la direction financière

ASSIS PIERRE CORRIVEAU

Vice-président principal, Capital humain

BENOÎT ZOLNAÏ

Vice-président principal, Excellence opérationnelle et qualité

DOMINIQUE BENOIT

Vice-président principal, Affaires institutionnelles
et communications

La stratégie de marques
d'Agropur appliquée
au cours des dernières
années continue de
porter ses fruits, et les
résultats sont probants.

Stratégie de marques

PILIER

01

—

Se transforme pour propulser ses marques




—AGROPUR, LA MARQUE DE PRODUITS LAITIERS PRÉFÉRÉE DES CANADIENS

La marque Agropur figure en tête de liste dans la catégorie « Produits laitiers » du prestigieux index Gustavson 2016 des marques les plus dignes de confiance des Canadiens. La Peter B. Gustavson School of Business de l'Université de Victoria a en effet publié, en septembre dernier, son analyse approfondie des entreprises et marques de produits inspirant le plus confiance aux Canadiens.








—NATREL CONTINUE DE GAGNER DU TERRAIN

Les différentes initiatives entreprises par Natrel continuent de porter leurs fruits. On en veut pour preuve le succès des produits sans lactose, les nouvelles expériences permettant aux consommateurs de vivre pleinement la promesse de marque et les efforts des équipes qui continuent de contribuer à la croissance des parts de marché au Canada, et ce, dans l'ensemble des catégories à grand volume. Natrel est maintenant en première position du marché canadien dans les segments sans lactose, finement filtré et biologique.
















Une approche plus dynamique a été adoptée dans le cadre d'une campagne publicitaire pour le segment sans lactose sur les réseaux sociaux au Canada anglais en avril 2016. La campagne a remporté un franc succès. De plus, le Bar à lait Natrel par java a été implanté au Canada anglais avec l'ouverture, en juillet dernier, d'un café dans le quartier West Queen West à Toronto.

La gamme Natrel se déploie maintenant dans les segments du lait, de la crème, du beurre et des produits de culture pour augmenter sa visibilité à l'échelle nationale, dans le but de générer de nouvelles occasions d'affaires et de bâtir son équité.

—OKA TOUJOURS EN PROGRESSION

La marque est en croissance marquée depuis 2013. L'année 2016 ne fait pas exception alors qu'OKA poursuit sa percée tant au Québec qu'à l'extérieur de la province. En 2016, OKA présente une croissance en kilogrammes de 75 % par rapport à l'année de référence 2013.

Le OKA en portions individuelles a rapidement atteint une distribution enviable à travers le pays en quelques mois seulement. Les consommateurs ont rapidement adopté le produit si bien que le lancement performe au-dessus des attentes projetées. Cet ajout à la gamme OKA promet de devenir un nouvel incontournable.

—BIPRO, UNE MARQUE DE CONFIANCE POUR LES ATHLÈTES ET LES CONSOMMATEURS

En ce qui a trait à nos activités américaines, des sommes importantes sont investies sur le plan du marketing dans le développement de diverses poudres et eaux protéinées de notre marque biPro. Celle-ci continue de gagner en popularité tant auprès d'athlètes de haut niveau que des consommateurs.

La marque fera également son entrée sur le marché canadien dès janvier 2017. La gamme de poudres protéinées biPro sera vendue sur un site transactionnel ainsi que dans les boutiques d'alimentation sportive, soit deux nouveaux réseaux de distribution pour Agropur.

Ayant déjà sa première ambassadrice canadienne, la médaillée olympique en ski, Jennifer Heil, ainsi que plusieurs influenceurs, dont des kinésioles, des entraîneurs et des nutritionnistes, biPro sera également présente à plusieurs événements sportifs durant l'année qui vient.

—ALIMENTS ULTIMA OU L'AUDACE QUI RAPPORTE

Notre coentreprise Aliments Ultima poursuit sa stratégie de marques avec succès. L'entreprise a su réinventer sa marque Olympic et maintient l'évolution de iögo. Ces deux marques ont terminé l'année financière 2016 en affichant la plus grande croissance de la catégorie des produits laitiers frais avec des hausses respectives de 10% et de 6% (Nielsen: quatre dernières semaines se terminant le 15 octobre 2016) alors que la catégorie progresse d'environ 3% par année.

Aliments Ultima a fait renaître la marque Olympic grâce à une nouvelle identité, «Ce que la nature a de bon», en la dotant d'un nouveau positionnement et de nouveaux emballages. Quelques semaines après le lancement, en août dernier, Olympic affirmait sa position de leader national dans le segment biologique avec près de 37% de parts de marché et affichait une croissance de 12% dans le segment gourmand avec sa marque Krema.

iögo, quant à elle, est déjà dominante dans le secteur de la petite enfance avec 52,5% des parts de marché et souhaite affirmer sa position de marque novatrice dans l'ensemble des segments. Rappelons que sur les 335 millions de kilogrammes de yogourt vendus au Canada, 15,7% sont de marque iögo ou Olympic.

—LE LOGO DE CERTIFICATION D'ORIGINE «LAIT DE QUALITÉ» SUR NOS PRODUITS AGROPUR

Un des faits marquants de la dernière année en ce qui a trait à notre stratégie de marques a certainement été l'annonce de la décision d'Agropur d'apposer sur tous ses produits le nouveau logo de certification d'origine reconnaissant le lait canadien de qualité, dévoilé le 1^{er} novembre dernier par les Producteurs laitiers du Canada.

Cette décision est le résultat de longues discussions avec les PLC quant aux responsabilités de chacun sur le plan de la commercialisation. Le logo fera progressivement son apparition sur les emballages des produits vendus sous les marques d'Agropur au Canada ainsi que dans les activités de marketing et de promotion de l'entreprise. Cette stratégie permet non seulement de soutenir nos marques, mais offre également un rayonnement à notre industrie, à la qualité du lait d'ici et au travail de nos producteurs laitiers.



Source des données: Nielsen





OLYMPIC
OLYMPIC KREMA
100%
CONFITURADO

Nattal
SANS LACTOSE
LACTOSE FREE
100%
LACTOSE FREE

OKA

OKA

OKA

OKA

Cette année, nous
avons accompli un travail
exceptionnel autour
de notre pilier innovation
en nous dotant du
nouveau processus
« Inno Agropur ».

PILIER

22

Innovation

02



Se transforme pour surprendre et séduire le consommateur



— **ROBERT COALLIER**,
chef de la direction d'Agropur,
lors du lancement de l'Inno Challenge.

Photo de la page précédente
(à gauche):

— **DAMIEN SILÈS**,
directeur général,
Quartier de l'innovation de Montréal

— **SERGE RIENDEAU**,
président d'Agropur

— **ROBERT COALLIER**,
chef de la direction d'Agropur

— **NICOLAS MARIE**,
vice-président principal,
Achats stratégiques et
développement chez Agropur.

— UN TOUT NOUVEAU PROCESSUS D'INNOVATION

Les équipes d'Agropur ont travaillé d'arrache-pied au cours de la dernière année à la mise en place d'un tout nouveau processus permettant d'accélérer l'innovation, « Inno Agropur », qui se décline en quatre segments :

— **INNO FABRIK** est un processus annuel interne de génération d'idées sous forme de sessions d'idéation avec des employés de secteurs et d'âges divers. Les concepts retenus lors de ces séances sont par la suite prototypés et présentés lors de l'événement Inno Expo du printemps suivant.

— **INNO EXPO**, auparavant connue sous le nom du Marché de l'innovation, dont la première édition a eu lieu en mai 2016, est un événement qui permet aux leaders d'Agropur de prendre connaissance des nouveaux concepts prototypés, de faire part de leurs impressions et de voter pour ceux qui leur semblent les plus prometteurs. Les huit concepts gagnants passent ensuite à l'étape Inno Boutique. Les autres concepts prometteurs sont remis au Marketing.

— **INNO BOUTIQUE**, que l'on appelle aussi « l'incubateur », consiste en un processus de développement accéléré afin d'amener rapidement, soit en 90 jours, les produits ciblés dans le marché pour y être testés. Le but est de surprendre et de séduire les consommateurs.

— **INNO CHALLENGE**, lancé le 31 octobre dernier, est une initiative d'innovation ouverte à tous les créateurs du Québec, du Canada et de l'international qui ont des solutions novatrices à proposer pour créer les produits laitiers de demain, une première en innovation agroalimentaire. Les candidats retenus travailleront avec l'équipe de recherche et développement pour mettre au point leurs prototypes, qui seront présentés à l'Inno Expo du printemps suivant.

— DEUXIÈME PHASE D'ERP (ENTREPRISE RESOURCE PLANNING) RÉALISÉE

Agropur a poursuivi l'implantation de son système intégré. C'est ainsi que le 31 octobre dernier, la deuxième phase d'ERP-Oracle, notre progiciel de gestion intégrée, a été achevée avec succès. Les processus financiers liés aux opérations canadiennes sont donc maintenant intégrés au système. La troisième phase qui s'amorce constituera de loin le plus important chantier informatique à ce jour chez Agropur.

— L'ALPHA-LACTALBUMINE

En 2016, tout a été mis en œuvre pour maximiser la production de l'alpha-lactalbumine afin de développer le marché de ce produit de lactosérum haut de gamme. Cette protéine isolée du lait de vache atteint un degré de pureté inégalé et a été mise au point grâce à notre équipe américaine.

Au cours des dernières années, Agropur a investi dans ses usines afin de les moderniser, de les rendre plus performantes et capables de soutenir la croissance de ses ventes.

Leadership en matière de coûts

PILIER

03
—

Tous ces investissements lui permettent aujourd'hui d'enregistrer une solide croissance.

Se transforme pour se doter de structures et d'outils performants

— INVESTISSEMENT IMPORTANT À WEYAUWEGA

Le dernier investissement en date, soit celui de l'usine de Weyauwega, est de l'ordre de 58 millions de dollars US. Le projet a été amorcé en octobre 2014 et les activités dans les nouvelles installations ont pu démarrer en juin 2016, tel que prévu à l'échéancier. Elles nous permettront non seulement de réduire nos coûts, mais également de demeurer numéro un dans la fabrication de féta aux États-Unis.

Le projet d'accroissement était rendu nécessaire afin de répondre à la forte demande pour le fromage féta de qualité supérieure produit à cette usine. À la fin de l'année 2016, nous avons accru la capacité de fabrication de 128 % à l'usine de Weyauwega. Agropur est le plus important fabricant de féta aux États-Unis.

— DES ÉCONOMIES IMPORTANTES GRÂCE AU GROUPE ACHATS STRATÉGIQUES ET DÉVELOPPEMENT

Le groupe Achats stratégiques et développement, créé à la fin de 2014, nous a déjà permis de réduire nos coûts d'approvisionnement. Ces économies ont pu être réalisées grâce à la mise en place d'objectifs communs avec les opérations canadiennes et américaines afin d'harmoniser et rationaliser nos besoins, et ainsi permettre d'optimiser notre pouvoir d'achat auprès de fournisseurs moins nombreux mais plus intégrés à nos processus d'affaires.

— LE GROUPE EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ET DES COÛTS

En 2014, la création du groupe Excellence opérationnelle a permis de mieux standardiser nos processus, de contrôler la qualité et de s'assurer du respect de l'environnement, contribuant ainsi à l'atteinte de nos objectifs et à la réduction de nos coûts. Le groupe travaille à l'instauration de programmes nous permettant de normaliser nos approches en nous inspirant des meilleures pratiques partout dans l'entreprise.

— NOTRE OBJECTIF DE RÉDUCTION DES COÛTS APRÈS UN AN

Notre nouvel objectif de réduction de coûts de 100 millions de dollars sur une période de trois ans a été annoncé au début de l'année financière 2016. Après seulement un an, nous avons déjà réalisé 41 millions de dollars d'économies. Nous sommes donc en bonne voie d'atteindre notre objectif.



—MICHELLE WALDVOGEL
—MICAH KLUG et
—KYLE HIGGINS
travaillent sur la nouvelle ligne
de fêta à l'usine de Weyauwega,
au Wisconsin (États-Unis).



Agropur a poursuivi ses efforts en ce qui a trait au capital humain. Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant cette année et ont contribué de façon importante à la transformation d'Agropur.

Capital humain

28

PILIER

04

Se transforme pour créer un environnement de travail optimal pour tous ses employés

— MISE EN PLACE DES NOUVELLES STRUCTURES

Le changement le plus important de la dernière année est sans aucun doute la mise en place des nouvelles structures au sein des opérations tant américaines que canadiennes. Cette transformation permet plus d'agilité dans le changement et l'innovation et place les clients au centre de nos priorités. Les structures ainsi créées sont adaptées à chacun des marchés.

Les équipes canadiennes, regroupées sous Opérations Canada, ont travaillé à la révision de leurs façons de faire afin d'être en mesure de proposer à leurs clients une offre intégrée de tous les produits Agropur dans un seul portefeuille. Les employés ont accompli un travail remarquable afin de contribuer à l'amélioration de nos relations avec les clients et de nos résultats opérationnels.

Aux États-Unis, la nouvelle équipe de gestion mise en place assurera le développement futur d'Agropur aux États-Unis en établissant des bases solides, propres à stimuler la croissance.

Les nouvelles structures contribuent également à offrir de nouvelles possibilités telles que :

- _Mettre le client au centre de nos priorités;
- _Développer une meilleure collaboration à tous les niveaux de l'organisation;
- _Instaurer une culture Agropur harmonisée autour de valeurs communes;
- _Favoriser le développement de la relève.

— PROGRAMME DE GESTION DE LA RELÈVE

Notre capital humain est essentiel à notre entreprise, et c'est pourquoi Agropur doit être en mesure d'attirer et de retenir les meilleurs employés afin d'atteindre ses objectifs opérationnels. Au cours de la dernière année, Agropur a déployé de

nombreux efforts dans la mise en place de nouveaux programmes ainsi que dans la modernisation de certaines pratiques en matière de gestion de nos talents.

La pérennité étant au cœur des préoccupations de nos membres propriétaires, la gestion de la relève est un élément crucial. La mise en place de ce nouveau programme fondé sur les meilleures pratiques en entreprise vise à identifier et à développer la relève. Il permet également de déterminer les postes critiques de l'organisation, de planifier la relève et d'assurer ainsi la continuité des activités. Ce programme a été finalisé et déployé au cours de l'année 2016.

Par ailleurs, la composante du potentiel des employés sera également considérée sur le plan de la rémunération de la performance annuelle individuelle afin de mieux reconnaître les employés faisant partie du bassin de relève et les hauts performants.

— PROGRAMME ÉVOLUTION

Le déploiement du programme Évolution dans certaines usines s'est poursuivi en 2016. Évolution est un programme taillé sur mesure pour Agropur, qui l'a créé en se fondant sur les meilleures pratiques en matière d'amélioration continue. Ce programme vise notamment à implanter une nouvelle culture de gestion de la performance en usine afin de demeurer le leader de notre industrie. Évolution contribue à l'amélioration de la santé et de la sécurité, de la qualité, des coûts, des délais, de la mobilisation des employés et de l'environnement.

— LA GESTION DU CHANGEMENT

Au cours des deux dernières années, Agropur s'est dotée d'une équipe de gestion du changement au sein du service Capital humain. Cette équipe accompagne et appuie les gestionnaires et les employés dans les différents projets de transformation de l'entreprise.





En 2016, l'équipe a notamment œuvré au sein du projet Campus pour que les employés tirent rapidement profit de leur nouvel environnement de travail collaboratif et des toutes dernières technologies à leur disposition, maximisant ainsi leur performance. Dans le cadre du déploiement du projet ERP dans le secteur des Produits laitiers frais et congelés (module Finances et Approvisionnements), l'équipe a non seulement appuyé les gestionnaires et les employés pour favoriser l'adoption rapide du nouveau système informatique, mais également des nouveaux processus d'affaires et d'une nouvelle organisation du travail.

En s'intégrant aux projets d'affaires, l'équipe contribue à ce que l'ensemble des employés touchés par les changements comprennent les futures façons de faire et soient adéquatement préparés à les adopter, appuyant ainsi la performance organisationnelle.

—EMPLOYÉS À LA CAFÉTÉRIA
du nouveau siège social de Longueuil.

—UN BILAN POSITIF EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'approche de prévention « tolérance zéro » face aux risques d'accidents a donné naissance à un programme de prévention en 15 éléments clés basés sur le comportement sécuritaire standard à travers le Canada.

Notre bilan en santé et sécurité au travail s'est amélioré en 2016. Le nombre d'accidents avec pertes de temps et jours perdus a diminué de 14 % par rapport à 2015.

Nos efforts en prévention et gestion des dossiers SST sont récompensés au Québec avec une diminution de 8 % du taux de cotisation, une réduction de 4 % du taux en Colombie-Britannique et un taux stable en Ontario (2015 vs 2016). Nous poursuivons nos efforts de réduction des accidents et d'harmonisation par la mise en place de standards de santé et sécurité.

—INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL D'AGROPUR

Le nouveau siège social d'Agropur, situé à Longueuil, a été officiellement inauguré le 21 juin dernier. Représentant un investissement de 90 millions de dollars, le siège social occupe une superficie de 42 000 mètres carrés et accueille plus de 800 employés provenant des services administratifs de Granby, Longueuil, Saint-Hubert et Saint-Laurent ainsi que d'Aliments Ultima.

Cette inauguration est l'aboutissement de plus de trois ans de planification et de construction. Le siège social se démarque, entre autres, par sa construction s'intégrant à la nature et respectant l'environnement. L'aménagement des espaces de travail favorise les échanges et la collaboration. Plusieurs services sont maintenant offerts aux employés, soit une cafétéria, un gymnase et une garderie qui ouvrira d'ici l'été 2017.

Notre stratégie de croissance des dernières années incluait de nombreuses fusions et acquisitions qui nous ont permis de grandir et de devenir un joueur significatif dans le marché nord-américain.

Stratégies nationale et internationale

PILIER

05
—

Se transforme pour poursuivre son développement

—UNE ANNÉE D'INTÉGRATION DES FUSIONS ET ACQUISITIONS

À l'instar de 2015, l'année 2016 aura été une année d'intégration des nombreuses et importantes fusions et acquisitions réalisées au cours des dernières années. Ces transactions nous ont conféré une position enviable en Amérique du Nord puisque nous faisons maintenant partie des cinq plus importants joueurs dans le secteur de la transformation laitière. Nos fusions et acquisitions nous ont donc permis d'occuper un rang de leader au sein de notre industrie. Nos clients exigent de s'associer à des entreprises comme la nôtre, capables de répondre à leurs besoins et à leurs demandes, et c'est avec des leaders comme nous qu'ils veulent transiger.

Nous avons fait les bons choix stratégiques au bon moment, nous sommes maintenant très bien positionnés et pouvons envisager l'avenir avec beaucoup d'optimisme. Malgré des marchés volatils, nous devrions être en mesure d'atteindre le plein potentiel de toutes nos réalisations des dernières années.

Après la fin de l'année financière, Agropur a conclu une entente en vue de l'acquisition des actifs de Scotsburn Co-operative Services Ltd. La transaction devra être confirmée par les autorités compétentes, y compris par le Bureau de la concurrence.

—AGROPUR DANS LE «TOP 20» DES ENTREPRISES LAITIÈRES MONDIALES EN 2016

Pour la première fois de notre histoire, nous faisons maintenant partie des 20 plus grandes entreprises laitières au monde, selon la liste 2016 de Rabobank, fournisseur international de services financiers. Notre solide performance financière de 2015, de même que nos plus récents investissements et acquisitions, notamment celle de Davisco, nous ont permis de figurer parmi les plus grands joueurs de l'industrie laitière mondiale.

Chiffre d'affaires

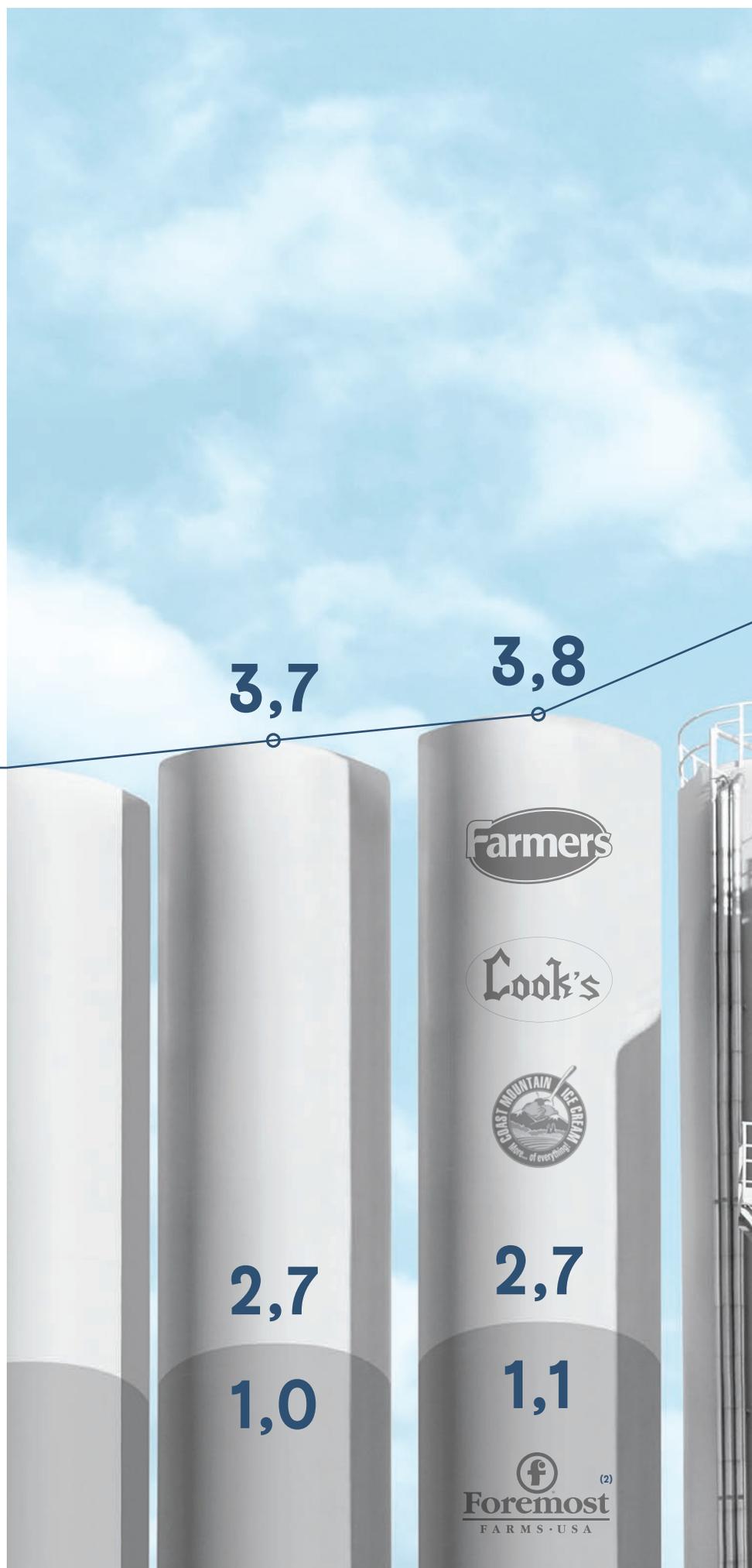
_ EN MILLIARDS DE DOLLARS

La croissance d'Agropur par fusions et acquisitions

Près de 1,6 milliard de dollars ont été investis dans les fusions et acquisitions de 2012 à 2016. Ces transactions ont contribué au positionnement maintenant enviable d'Agropur en Amérique du Nord.

+63%

34



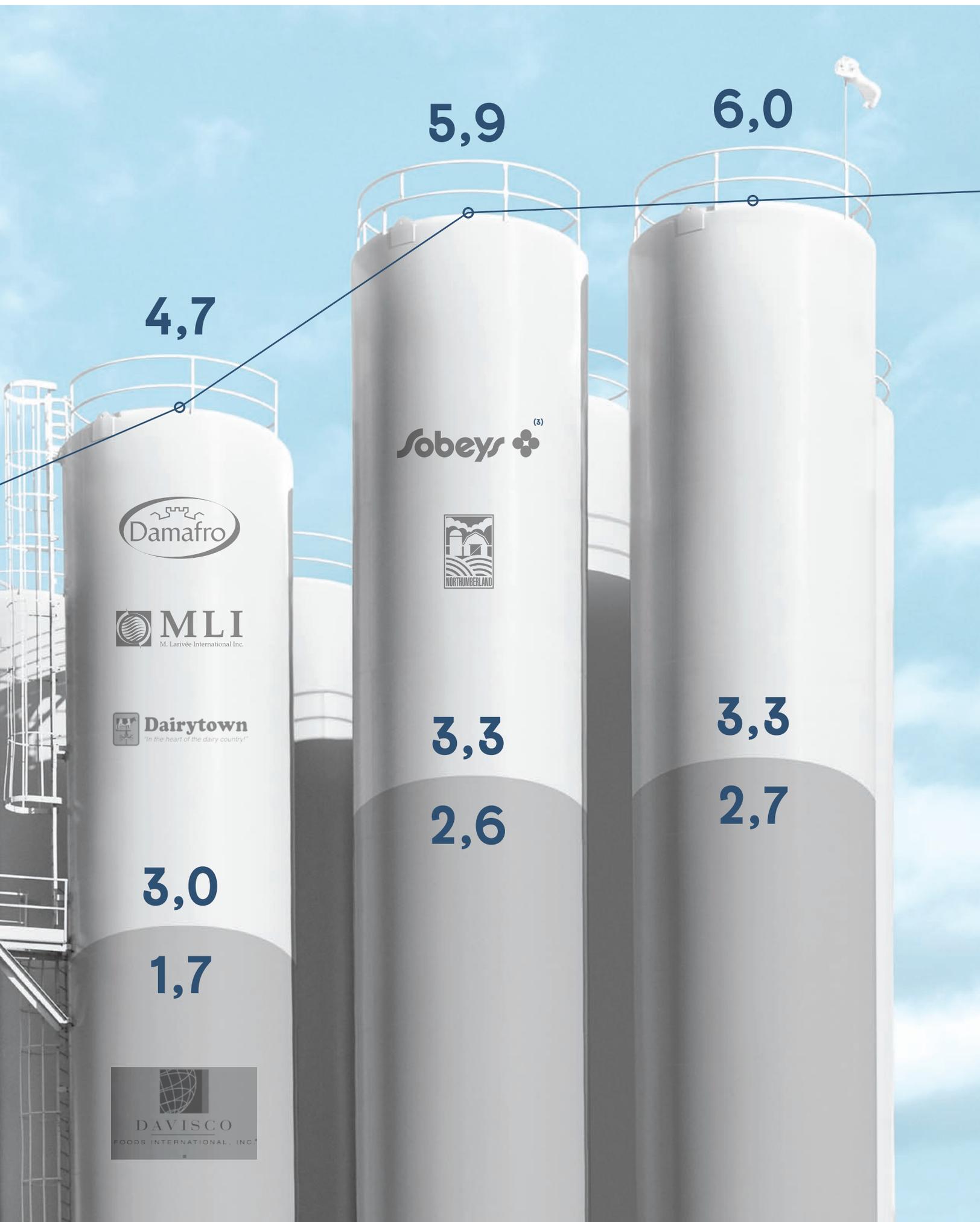
(1) Exercice comportant 53 semaines.

(2) Foremost: acquisition des activités commerciales des mélanges d'ingrédients laitiers.

Foremost Farms U.S.A. est une marque de commerce de Foremost Farms U.S.A.

(3) Sobey's: acquisition des actifs de transformation laitière.

Sobey's est une marque de commerce de Sobey's Capital Incorporated.



Damafro

MLI
M. Larivée International Inc.

Dairytown
"In the heart of the dairy country"

Sobey's ^(S)



DAVISCO
FOODS INTERNATIONAL, INC.

Même si Agropur a connu un développement accéléré au cours des dernières années et qu'elle fait maintenant partie des 20 plus importantes entreprises laitières au monde, cela n'a en rien altéré ses valeurs d'entraide et de solidarité, qui font partie de son ADN.

Responsabilité d'entreprise

Se transforme pour le bénéfice de ses communautés

En 2016, notre organisation a remis l'équivalent de plus de 1% de son excédent avant ristournes et impôts en dons et commandites à diverses organisations axant leur action sur le bien-être des enfants et de la famille.

— DONS ET COMMANDITES

Par l'entremise de ce programme, Agropur participe au développement économique et social de plusieurs dizaines de communautés dans lesquelles se trouvent ses différents lieux de travail à travers l'Amérique du Nord. Ainsi, elle apporte sa contribution tout au long de l'année à des organismes tels que Le Club des petits déjeuners, les banques alimentaires du Québec et du Canada, la Fondation OLO, qui vient en aide aux futures mamans vulnérables, plusieurs fondations d'hôpitaux, etc.

En avril 2016, le président de la Coopérative, M. Serge Riendeau, a accepté la coprésidence d'honneur de la campagne majeure de financement de l'Institut Pacifique, un organisme qui offre des programmes et des services visant à contrer les gestes d'intimidation et de violence grâce à une approche pacifiste et de médiation. Agropur s'est engagée à remettre dans le cadre de cette campagne un montant de 250 000 dollars répartis sur cinq ans. Les membres de la Coopérative ont également répondu à l'appel en participant à la campagne.

Toujours dans une perspective d'entraide et de solidarité, Agropur a aussi remis une somme de 25 000 dollars à la Croix-Rouge canadienne pour les sinistrés de Fort McMurray, en Alberta, victimes des feux de forêt qui ont ravagé leur région en mai 2016.

Agropur encourage également ses employés à s'engager localement auprès d'organismes dans leur communauté. Dans le cadre de la campagne de bien-faisance des employés, ceux-ci forment

des comités et choisissent les causes qui leur tiennent à cœur. Ils organisent des activités de collecte de fonds à travers le Canada et les États-Unis et, pour chaque dollar amassé durant la campagne, l'entreprise remet 1\$. En incluant la contribution d'Agropur, ce sont près de 73 000 dollars qui ont été recueillis en 2016 dans 11 lieux de travail et qui ont été remis à 18 organismes au Canada et aux États-Unis.

— LE SOUTIEN À LA RELÈVE

La pérennité de la Coopérative étant au cœur de sa mission, il va de soi pour Agropur d'encourager et de promouvoir la relève. En ce qui concerne ses membres, Agropur offre chaque année, depuis plus de 30 ans, des stages de la relève pour des jeunes qui sont appelés à reprendre les rênes d'une ferme au cours des prochaines années. Ces stages permettent d'explorer toutes les facettes du mouvement coopératif et plus particulièrement de notre organisation.

En 2016, un premier voyage d'études dans le haut Midwest américain a été proposé à d'anciens participants aux stages de la relève, qui ont ainsi pu découvrir et mieux comprendre le système laitier américain et visiter des usines d'Agropur et des fermes laitières de la région.

Agropur offre également des bourses d'excellence à des étudiants dans le cadre de programmes collégiaux et universitaires liés à l'agriculture et à la transformation alimentaire au Canada. Du côté des États-Unis, l'entreprise verse des dons annuels aux universités du Wisconsin et du Dakota du Sud.

— ENVIRONNEMENT

Soucieuse de la protection de l'environnement, Agropur intègre, depuis bon nombre d'années, des pratiques de gestion qui tiennent compte des impacts environnementaux. De nombreux projets

ont d'ailleurs cours à tous les niveaux de l'organisation, entre autres en matière d'eaux usées, de recyclage et d'économie d'énergie. Les exigences réglementaires évoluent rapidement, exerçant une pression sur l'ensemble de l'organisation. Par exemple, des investissements majeurs ont été consentis pour le traitement des eaux usées de l'usine d'Oka. Les usines de Beauceville et de Notre-Dame-du-Bon-Conseil sont déjà dotées de ce système, qui permet de traiter les eaux usées par dégradation aérobie de la matière organique par l'entremise d'un réacteur biologique séquentiel. Les eaux ainsi traitées peuvent ensuite être acheminées vers les cours d'eau environnants, conformément aux normes imposées par le Ministère.

Au-delà de ces obligations, de multiples initiatives sont également mises de l'avant. Par exemple, le service de logistique et de transport s'est engagé à contribuer à l'effort de réduction des gaz à effet de serre (GES) en mettant en place de nombreuses initiatives, dont la programmation des moteurs pour limiter la marche au ralenti à 10 minutes et le remplacement de 36 unités de réfrigération par des unités hybrides.

Du côté des opérations, Agropur est devenue partenaire de la Ville de Saint-Hyacinthe en participant maintenant à son projet de biométhanisateur qui vise à détourner de l'enfouissement les matières putrescibles de la région.

Chez Agropur, deux comités assurent la tenue d'une gestion environnementale efficace et le suivi des initiatives au Canada et aux États-Unis. Le comité environnement, constitué de membres du conseil d'administration, oriente et décide de la politique environnementale et des encadrements. Le comité directeur en environnement, regroupant des membres du conseil de direction, voit à l'élaboration et à la réalisation des plans d'action. Le secteur de l'environnement opère le système de gestion et collabore avec toutes les entités d'Agropur afin de les aider à respecter leurs obligations et à les soutenir dans leurs projets.

— BIEN-ÊTRE ANIMAL

Sensible aux enjeux de bien-être animal, Agropur s'est dotée en 2016 d'un énoncé sur le sujet. Agropur affiche une tolérance zéro en ce qui concerne la maltraitance et la cruauté envers les animaux. Nous appuyons également les initiatives de l'industrie en vue de mieux encadrer cet enjeu.

En 2016, notre organisation a remis l'équivalent de plus de 1% de son excédent avant ristournes et impôts en dons et commandites à diverses organisations axant leur action sur le bien-être des enfants et de la famille.

Les résultats de notre coopérative sont en nette progression cette année par rapport à l'année précédente, et ce, grâce à des prix de fromages plus stables aux États-Unis, à nos efforts de réduction des coûts ainsi qu'à l'apport des usines de transformation laitière acquises de Sobeys l'an dernier. La faiblesse du dollar canadien a également marqué l'exercice 2016.

Revue financière

Chiffre d'affaires

— EN MILLIONS DE DOLLARS

5 952,2



2012⁽¹⁾

2013

2014

2015

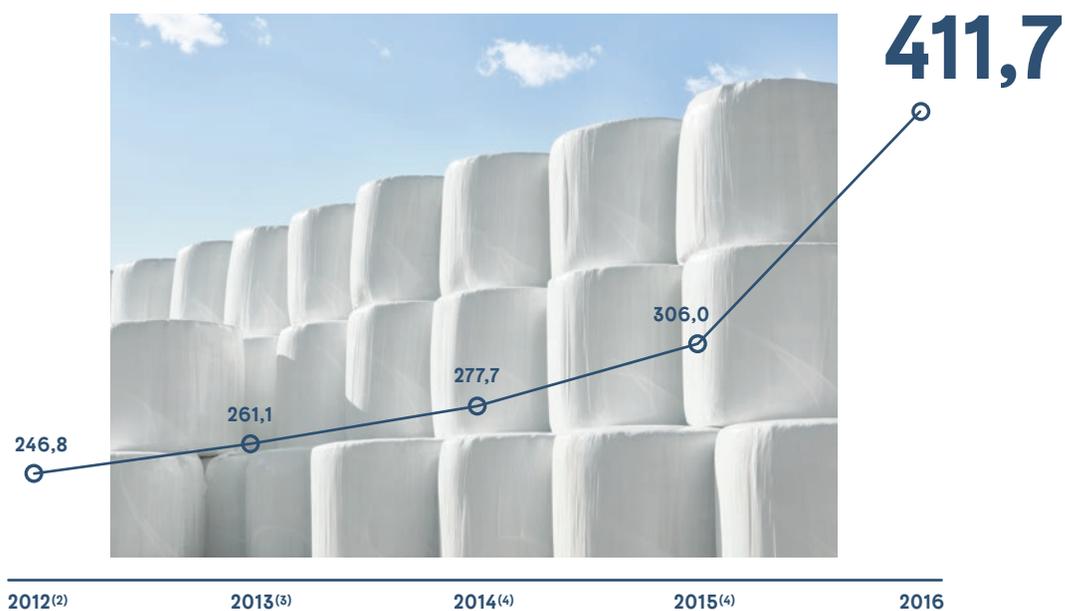
2016

(1) Exercice comportant 53 semaines.

41

Excédent d'exploitation⁽¹⁾

— EN MILLIONS DE DOLLARS



2012⁽²⁾

2013⁽³⁾

2014⁽⁴⁾

2015⁽⁴⁾

2016

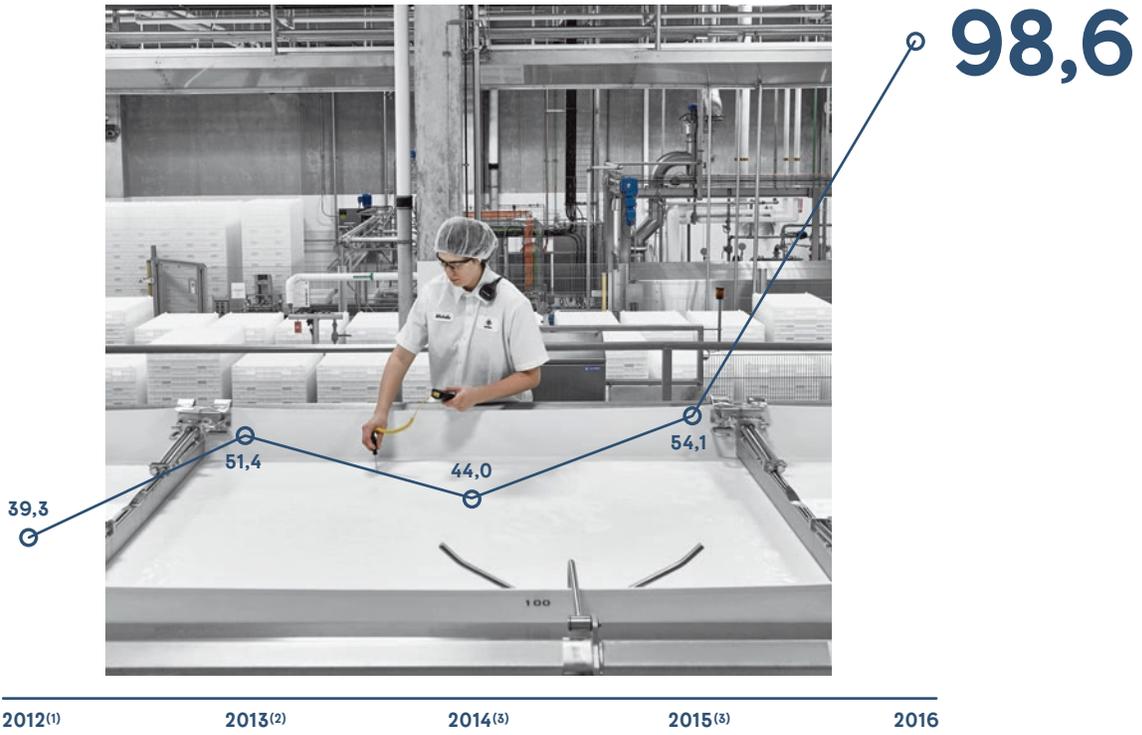
(1) Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.

(2) Exercice comportant 53 semaines.

(3) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.

(4) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

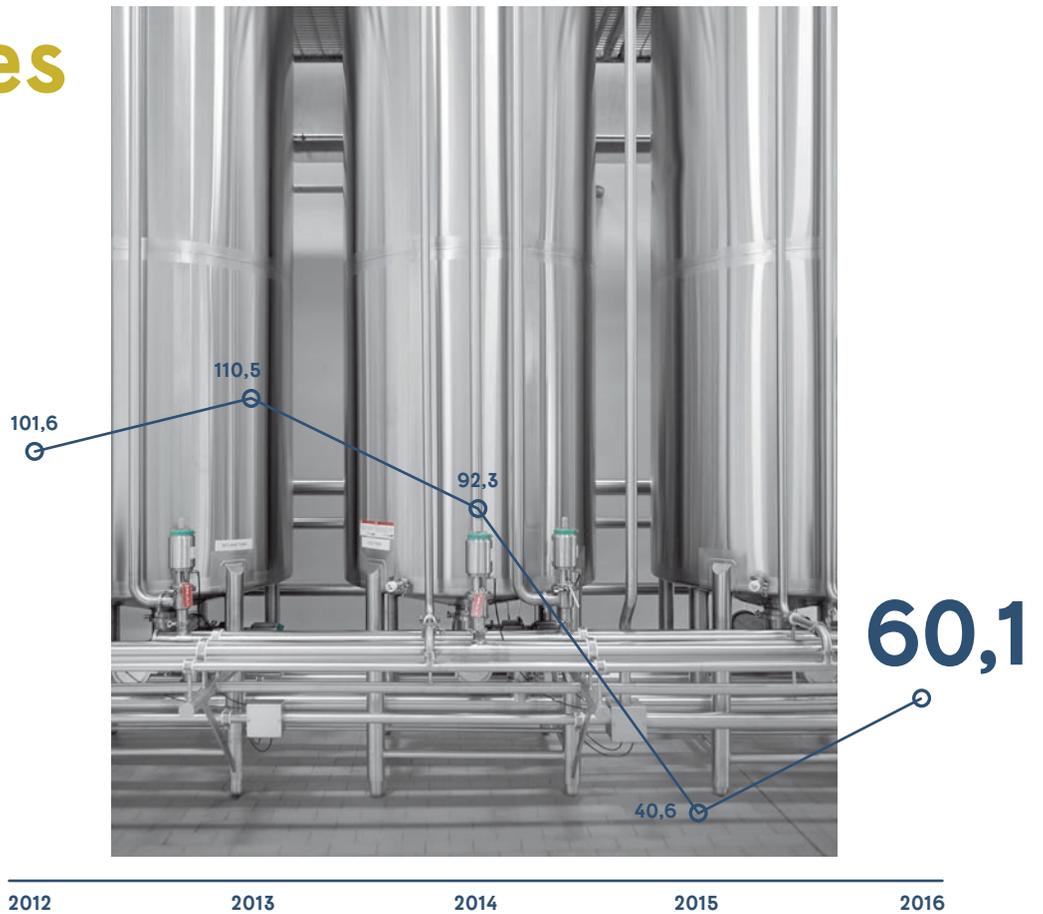
Excédent net — EN MILLIONS DE DOLLARS



(1) Exercice comportant 53 semaines.
 (2) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.
 (3) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco, net d'impôts.

Ristournes — EN MILLIONS DE DOLLARS

— EN MILLIONS DE DOLLARS



Avoir des membres

— EN MILLIONS DE DOLLARS



Volume de lait traité⁽¹⁾

— EN MILLIONS DE LITRES



(1) Le volume de lait traité inclut les coentreprises.
 (2) Exercice comportant 53 semaines.

Message du vice-président principal et chef de la direction financière



Les résultats de notre coopérative sont en nette progression cette année par rapport à l'année précédente, et ce, grâce à des prix de fromages plus stables aux États-Unis, à nos efforts de réduction des coûts ainsi qu'à l'apport des usines de transformation laitière acquises de Sobeys l'an dernier. La faiblesse du dollar canadien a également marqué l'exercice 2016.

Le chiffre d'affaires consolidé atteint un nouveau sommet, avoisinant les 6 milliards de dollars. L'excédent d'exploitation se chiffre, quant à lui, à 411,7 millions de dollars. Encore une fois cette année, les prix mondiaux des produits laitiers ne nous ont pas permis de tirer le plein potentiel de nos activités, mais la reprise graduelle des marchés nous est favorable. Nous ressentons toutefois les effets de la forte concurrence du marché canadien. Aux États-Unis, malgré une diminution du prix moyen du fromage, la baisse de volatilité a contribué aux résultats de façon positive. Outre ces impondérables liés aux marchés, la contribution, durant une année complète, des usines de transformation laitière de Sobeys, la hausse des volumes de ventes aux États-Unis liée notamment aux investissements en augmentation de capacité et le nouveau programme de réduction de coûts sur trois ans nous ont permis d'enregistrer une croissance significative de nos résultats. Notons que l'appréciation du dollar américain a également contribué à cette croissance. Enfin, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative s'élève à 154,0 millions de dollars.

À la suite des annonces faites en 2015, la production des usines de Saint-Bruno au Québec et de Chilliwack en Colombie-Britannique a été transférée à d'autres installations du réseau en mai et en octobre respectivement, ce qui nous permet de réaliser des gains d'efficacité.

Jocelyn Lauzière

En 2016, plus de 5,9 milliards de litres de lait ont été traités dans nos usines, soit 5,0 % de plus que l'an dernier. Le volume de lait transformé aux États-Unis est en hausse de 6,5 %, pour atteindre 3,5 milliards de litres. Au Canada, la hausse est de 2,8 %, pour un total de 2,4 milliards de litres.

L'exercice 2016 a également été marqué par l'émission d'une seconde tranche de parts privilégiées de premier rang pour une somme de 300 millions de dollars le 16 décembre 2015. La poursuite du plan d'investissement en immobilisations visant, entre autres, à augmenter les capacités de production a aussi été une priorité pour la Coopérative. Les changements de structure importants annoncés en 2015 tant au Canada qu'aux États-Unis se sont concrétisés en cours d'année. En plus d'accroître notre efficacité et notre agilité, ces nouvelles structures nous permettent de mieux répondre aux besoins spécifiques de notre clientèle de chaque côté de la frontière. Enfin, après la fin d'exercice, nous avons conclu un accord en vue de l'acquisition des actifs de produits laitiers congelés de Scotsburn Co-operative Services Limited de Truro en Nouvelle-Écosse et de Lachute au Québec.

— GOUVERNANCE

Les états financiers ont été établis selon les normes internationales d'informations financières et révisés par le comité d'audit. Sur recommandation de ce dernier, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de l'exercice 2016.

Revue des états financiers 2016

— RÉSULTATS

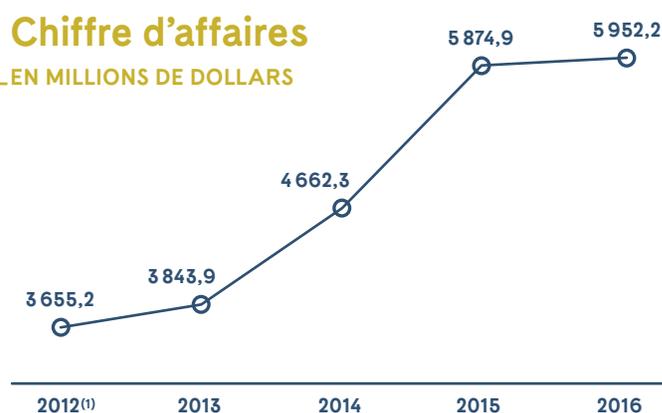
Le chiffre d'affaires atteint près de 6 milliards de dollars pour l'exercice 2016, en hausse de 77,3 millions.

Au Canada, le chiffre d'affaires est demeuré stable à 3,3 milliards de dollars. En ce qui a trait aux produits laitiers frais et congelés, nos volumes ont connu une augmentation nette supportée par les

volumes des usines de transformation de Sobeys que nous avons opérées pendant une année complète en 2016. Quant aux opérations fromagères, l'augmentation des ventes de fromage de détail ainsi que de poudres à base de lait n'a pas suffi à compenser la baisse de prix des ingrédients. Enfin, sur le plan des ventes de beurre, l'attrait grandissant des consommateurs pour ce produit s'est traduit par une augmentation des volumes vendus.

En ce qui concerne les activités américaines, le chiffre d'affaires atteint 2,7 milliards de dollars, en hausse de 3,0 %. Les volumes en hausse ainsi que la conversion des ventes de nos activités américaines en dollars canadiens ont fait progresser le chiffre d'affaires. Par contre, la baisse du prix des ingrédients laitiers amorcée l'an dernier sur les marchés mondiaux et la diminution du prix du bloc de fromage sont venu réduire la progression. En 2016, 44,3 % du chiffre d'affaires consolidé a été généré par nos activités américaines, comparativement à 43,8 % en 2015.

L'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des cinq dernières années est présentée dans le graphique suivant. Le chiffre d'affaires avoisine les 6,0 milliards de dollars en 2016, alors qu'il se situait à 3,7 milliards de dollars en 2012, soit une hausse de 62,8 % ou 13,0 % de croissance annuelle moyenne composée. Cette croissance résulte principalement des fusions et acquisitions et de la réalisation de nombreux projets d'investissement visant l'augmentation des capacités de production.



(1) Exercice comportant 53 semaines.

L'excédent d'exploitation s'élève à 411,7 millions de dollars, en progression de 105,7 millions ou 34,6 % par rapport à l'excédent ajusté* de l'an dernier.

*L'excédent d'exploitation de l'exercice précédent est ajusté afin de le rendre comparable à celui de l'exercice courant. L'ajustement, qui s'élève à 10,9 millions de dollars, est relatif à la vente à marge réduite, en 2015, des inventaires acquis de Davisco en août 2014.

L'excédent d'exploitation des activités canadiennes affiche une progression de 9,4 % comparativement à l'an dernier. La forte concurrence que se livrent les joueurs sur le marché canadien et les prix des produits de lactosérum ont eu une incidence négative. Néanmoins, l'apport des usines de transformation laitière de Sobey's pendant une année complète et la concrétisation de nos efforts de réduction de coûts se sont avérés très positifs. À cet effet, les diverses initiatives entreprises au cours de la dernière année dans le cadre du nouveau programme de réduction de coûts sur trois ans de 100 millions de dollars ont déjà contribué à la progression des résultats canadiens à hauteur de 39,1 millions de dollars.

En ce qui concerne les activités américaines, l'excédent d'exploitation a fait un bond de 60,1 % par rapport à l'excédent ajusté* de 2015. La relation plus stable entre le prix du bloc de fromage et le coût du lait, combinée à la croissance des volumes vendus de fromages et de produits de lactosérum, a eu un impact favorable sur nos résultats. Les activités liées aux mélanges d'ingrédients et celles de Natrel USA ont également contribué à la progression des résultats. Enfin, la faiblesse du dollar canadien a eu un effet positif sur la conversion de l'excédent américain en dollars canadiens.

Le graphique suivant présente l'évolution de l'excédent d'exploitation consolidé au cours des cinq dernières années, qui est passé de 246,8 millions de dollars en 2012 à 411,7 millions de dollars en 2016, une amélioration de 164,9 millions de dollars ou 13,7 % en moyenne annuelle composée.

Excédent d'exploitation⁽¹⁾

— EN MILLIONS DE DOLLARS

46



(1) Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises.

(2) Exercice comportant 53 semaines.

(3) Redressé pour refléter l'application de la norme comptable modifiée sur les avantages futurs du personnel.

(4) Excluant l'impact de la comptabilisation des inventaires de Davisco.

De l'excédent d'exploitation, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 163,3 millions de dollars, en hausse de 18,0 millions de dollars comparativement à l'année 2015. Cette augmentation de la charge d'amortissement provient essentiellement de l'acquisition des actifs de Sobey's l'an dernier, de la mise en service de certains de nos projets majeurs ainsi que de la conversion en dollars canadiens de la charge d'amortissement reliée aux actifs américains. Nous déduisons par la suite les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents s'élevant à 18,9 millions. Cette charge se compose principalement des frais attribuables à la restructuration des opérations canadiennes, des frais liés aux fermetures d'usines, des frais de démarrage de l'usine de féta à Weyauwega ainsi que des coûts liés au déménagement à notre nouveau siège social. Les frais financiers sont, quant à eux, en hausse de 2,1 millions de dollars en raison des taux d'intérêt plus élevés ainsi que de la conversion en dollars canadiens de la charge d'intérêt sur la dette libellée en dollars américains. La dépense d'impôts des filiales est en hausse de 39,4 millions de dollars, effet direct de l'amélioration des résultats américains. Enfin, la coentreprise Aliments Ultima affiche une amélioration de ses

résultats, et les parts de marché de iögo continuent leur progression. Agropur dégage donc un excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative de 154,0 millions de dollars, en hausse de 63,1 % par rapport à l'excédent ajusté de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 60,1 millions de dollars, comparativement à 40,6 millions de dollars en 2015. Les ristournes approuvées sont payables à raison de 25 % comptant et 75 % en parts de placement.

Ainsi, après déduction des ristournes, un recouvrement d'impôt de la Coopérative de 4,7 millions de dollars a été enregistré. Agropur génère donc un résultat net de 98,6 millions de dollars, qui est versé à la réserve.

Le résultat global de 84,0 millions de dollars pour l'exercice 2016 se détaille comme suit : à l'excédent net de 98,6 millions de dollars s'ajoutent les composantes qui sont enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global, qui inclut un gain net de 6,6 millions de dollars pour tenir compte de l'effet de la baisse du dollar canadien sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines ainsi que sur la conversion des dettes à long terme en dollars canadiens. Au 29 octobre 2016, le taux de change était de 0,75 dollar américain pour 1 dollar canadien, comparativement à 0,76 au 31 octobre 2015. La faiblesse du dollar canadien fait en sorte que nous constatons, au bilan, un gain net cumulé de 99,7 millions de dollars de conversion non matérialisée des filiales étrangères et des dettes à long terme. Toutefois, ces écarts de change comptables continueront de fluctuer selon les variations du dollar canadien dans le temps par rapport au dollar américain. Les autres éléments du résultat global sont les composantes transférées à la réserve, constituées des pertes actuarielles sur les régimes de retraite à prestations déterminées, qui se sont élevées à 21,2 millions nettes d'impôt. Ces pertes sont causées par la baisse du taux d'actualisation sur l'obligation des régimes de retraite. Les taux d'intérêt actuels sont extrêmement bas, et un raffermissement des taux entraînerait une diminution aussi rapide de ces pertes actuarielles.

— FLUX DE TRÉSORERIE

Les fonds générés par les activités opérationnelles évoluent en fonction de l'excédent d'exploitation et se chiffrent à 392 millions de dollars. Au cours de l'exercice, 100 millions de dollars ont été consacrés aux éléments hors caisse dont le détail est présenté à la note 8 aux états financiers. Cette variation du fonds de roulement s'explique principalement par la hausse des inventaires de fromages de maturation ainsi que par la diminution des créditeurs et du lait à payer.

En ce qui a trait aux activités de financement, nettes des frais, la seconde émission de parts privilégiées de premier rang a permis de générer 298 millions de dollars qui ont été entièrement alloués au remboursement de la dette. Outre cette émission, les liquidités consacrées au service de la dette et aux paiements de dividendes se sont élevées à 183 millions de dollars en 2016.

Les investissements en immobilisations ont totalisé 148 millions de dollars au cours de l'exercice. Le projet d'augmentation de la capacité de fabrication de féta à notre usine de Weyauwega aux États-Unis, la finalisation de la construction de notre nouveau siège social au Québec et la poursuite du projet d'implantation du progiciel de gestion intégrée sont les principaux projets auxquels ces fonds ont été consacrés.

Enfin, les sorties de fonds associées aux activités avec les membres se chiffrent à 16 millions de dollars et se composent essentiellement de la portion des ristournes payées comptant.

*L'excédent d'exploitation de l'exercice précédent est ajusté afin de le rendre comparable à celui de l'exercice courant. L'ajustement, qui s'élève à 10,9 millions de dollars, est relatif à la vente à marge réduite, en 2015, des inventaires acquis de Davisco en août 2014.

Entrées et sorties de fonds

— EN MILLIONS DE DOLLARS

Entrées de fonds

Total – **745**

OPÉRATIONS – 392

LIQUIDITÉS – 48

PARTS PRIVILÉGIÉES, NETTES DES
FRAIS D'ÉMISSION – 298

PRODUIT DE CESSIONS
D'ÉLÉMENTS D'ACTIF – 7

Sorties de fonds

Total – **745**

IMMOBILISATIONS – 148

MEMBRES ET CAPITAL – 16

SERVICE DE LA DETTE ET PAIEMENTS
DE DIVIDENDES – 481

FONDS DE ROULEMENT – 100

Utilisation des fonds 2012 à 2016

3,0 milliards de dollars



48

Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 3,0 milliards de dollars, dont 277 millions de dollars ou 9,2% ont été remis aux membres à titre de ristournes au comptant et de rachat de capital. Les déboursés liés aux fusions, acquisitions et cession totalisent 1 milliard 574 millions de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 892 millions de dollars.

—BILAN

Au 29 octobre 2016, la Coopérative affiche un actif net s'élevant à 2,1 milliards de dollars. Tout comme l'an dernier, l'actif se situe à 4,1 milliards de dollars. La hausse générée par la conversion des actifs des filiales américaines en dollars canadiens a été compensée par la diminution de l'encaisse et la variation des impôts différés. Le passif se chiffre à près de 2,0 milliards de dollars, en baisse de 358 millions. Malgré l'impact de la conversion en dollars canadiens de la dette libellée en dollars américains, la dette a diminué de 335 millions de dollars. Cette baisse s'explique en partie par un remboursement à la suite de la deuxième émission de parts privilégiées de premier rang.

La note 17 des états financiers détaille le capital. Au capital de 2015 s'ajoutent les ristournes distribuées en parts de placement A au montant de 45,2 millions de dollars. De plus, tel que mentionné, la Coopérative a émis des parts privilégiées de premier rang pour 300 millions de dollars. Des frais d'émission de parts nets d'impôt au montant de 2,1 millions ont été déduits de la réserve. Conséquemment, l'avoir au 29 octobre 2016 atteint 2,1 milliards de dollars. En excluant les parts privilégiées de premier rang, l'avoir des membres s'élève à 1 milliard 359 millions de dollars, en hausse de 67,5 millions par rapport à 2015.

—EN PERSPECTIVE

Tel que nous l'avons vu, nos résultats sont en nette progression. Afin de maintenir cette progression, nous poursuivons nos efforts d'amélioration d'efficacité. Les projets d'investissement importants ainsi que le programme de réduction de coûts sont autant d'initiatives qui nous permettent d'accroître notre rentabilité, et ce, malgré des marchés laitiers internationaux qui ne nous ont pas encore permis de réaliser notre plein potentiel. Afin de poursuivre sur cette voie, nous gardons le cap sur notre stratégie de croissance et maintenons nos objectifs de développement.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur confiance.



JOCELYN LAUZIÈRE
Vice-président principal et chef de la direction financière

Risques et incertitudes

— RISQUES LIÉS AUX PRODUITS

De par ses activités de transformation, la Coopérative est exposée au risque de contamination de ses ingrédients ou de ses produits pouvant provenir d'agents internes ou externes. Dans une telle éventualité, un rappel de produits pourrait s'avérer coûteux et avoir un impact négatif sur notre réputation et, par le fait même, sur les ventes futures.

— RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

La volatilité des prix, la disponibilité des matières premières entrant dans la fabrication des produits, notamment le lait, qui représente le principal élément de coût de fabrication, ainsi que les matériaux nécessaires à l'emballage peuvent avoir un effet négatif sur le coût des produits. Dans un contexte de marché concurrentiel, l'impact d'une augmentation du prix des intrants dépendra de la capacité de la Coopérative à convertir cette hausse en augmentation comparable du prix de vente de nos produits.

— RISQUES LIÉS À LA CLIENTÈLE

Depuis quelques années, nous assistons à la concentration de l'industrie de la distribution alimentaire, qui se traduit par un nombre plus restreint de clients et une augmentation de l'importance relative de certains clients. Étant donné que la Coopérative dessert cette industrie, cette concentration pourrait amener certains distributeurs à faire pression sur les prix, ce qui se traduirait par un effet négatif sur l'excédent opérationnel.

— RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence dans l'industrie laitière, l'arrivée possible de nouveaux concurrents sur le marché ainsi que l'évolution des besoins des consommateurs sont des risques auxquels la Coopérative est exposée. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années dans l'industrie laitière font en sorte d'accroître la concurrence internationale. Au Canada, l'industrie laitière se partage entre trois principaux concurrents, dont la Coopérative. Aux États-Unis, nous faisons face à de nombreux concurrents régionaux et nationaux. Les concurrents régionaux, nationaux et internationaux cherchant à renforcer leur position sur le marché pourraient amener la Coopérative à devoir consentir des escomptes additionnels sur ses produits afin de conserver ses parts de marché.

— RISQUES LIÉS AUX MARCHÉS

Les prix internationaux du lait et des produits de lactosérum ainsi que ceux du fromage aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et de la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

— RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La demande pour nos produits pourrait être affectée par un ralentissement économique ou une récession des marchés, ce qui aurait par conséquent un impact sur les résultats.

— RISQUES LIÉS À LA CONCENTRATION DES FOURNISSEURS

Le regroupement des fournisseurs a pour conséquence, pour certains biens et services, de restreindre nos approvisionnements à un nombre limité de fournisseurs. Des manquements sur le plan des quantités, de la qualité ou des délais pourraient avoir des répercussions négatives sur nos résultats.

— RISQUES LIÉS À L'INTERRUPTION IMPRÉVUE DES ACTIVITÉS

Des événements importants tels qu'un incendie, une défaillance de l'équipement, une épidémie, une catastrophe naturelle, etc., pourraient survenir et causer des dommages aux employés ou aux biens et seraient susceptibles d'entraîner une interruption imprévue des activités de la Coopérative. L'incidence serait tributaire de l'aptitude de la Coopérative à gérer la crise. La Coopérative possède des couvertures d'assurance afin de partager certains risques découlant d'une interruption des affaires.

— RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS

Dans le contexte d'une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, la Coopérative connaît une croissance grâce aux regroupements d'entreprises réalisés et entend poursuivre sa croissance par le biais de nouveaux regroupements d'entreprises. L'impact dépendra de notre capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des sociétés acquises et à réaliser les synergies escomptées. La réussite de cette stratégie dépend également de notre capacité, comme coopérative, à accéder aux liquidités sur les marchés financiers.

— RISQUES LIÉS AU TAUX D'INTÉRÊT

En raison des nombreux regroupements d'entreprises que nous avons réalisés, une dette à long terme a été contractée. La Coopérative est donc exposée au risque de fluctuations du taux d'intérêt sur cet instrument financier. Les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux tandis qu'une diminution des taux aurait une incidence contraire.

— RISQUES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

L'utilisation d'applications informatiques intégrées aux activités de la Coopérative la rend plus dépendante à leur égard. La disponibilité des services informatiques, l'intégralité et la

confidentialité constituent les principaux risques liés à l'utilisation de ces applications informatiques. Une défaillance du système pourrait entraîner la prise de mauvaises décisions ou influencer sur le niveau de production.

— RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

La Coopérative est soumise à de multiples lois, politiques et règlements gouvernementaux et fiscaux. Un changement ou un resserrement de ces lois et règlements pourrait faire en sorte d'affecter nos activités ou d'entraîner des coûts supplémentaires inhérents au respect de ces nouvelles obligations, en ce qui a trait particulièrement à la production et à la distribution de produits alimentaires. Advenant le non-respect de ces lois et règlements, des sanctions, des pénalités ou des amendes pourraient nous être imposées. Le risque lié à la réglementation devient encore plus présent dans le contexte actuel de croissance par le biais de regroupements d'entreprises dans différents pays, provinces ou états.

— RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La Coopérative est assujettie à plusieurs lois et réglementations relatifs à la protection de l'environnement, notamment en matière de rejet des eaux usées, de pollution atmosphérique, d'utilisation de produits toxiques ainsi que de décontamination de sites. Tout changement en matière de lois ou règlements pourrait entraîner des déboursés supplémentaires pour la Coopérative, qui devrait s'y conformer.

— RISQUES LIÉS AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Plusieurs groupes d'employés dans nos divers lieux de travail sont syndiqués. Les négociations de conventions collectives peuvent créer des conflits entraînant des arrêts ou des ralentissements de travail. Nous consacrons les efforts requis au maintien de bonnes relations avec les syndicats.

— RISQUES LIÉS AU PERSONNEL

Le succès de la Coopérative repose sur les efforts et les compétences de son personnel. La disponibilité et l'engagement de la main-d'œuvre ainsi que la santé et la sécurité au travail constituent un risque pour notre capacité à atteindre nos objectifs de croissance. Ainsi, chacune de nos usines dispose d'un plan d'intervention en matière de santé et de sécurité, et un plan de gestion de la relève a été mis sur pied.

— RISQUES LIÉS AUX RÈGLES TARIFAIRES

La Coopérative évolue dans une industrie où il existe des règles tarifaires relatives aux importations de produits laitiers. Les

règles de commerce international pourraient être modifiées par des traités internationaux et pourraient avoir pour effet de changer l'environnement concurrentiel dans les marchés où la Coopérative mène ses activités. La rentabilité future de la Coopérative sera fonction de sa capacité à s'adapter aux nouvelles règles en offrant à sa clientèle des produits concurrentiels en matière de qualité et de prix.

— RISQUES LIÉS AUX AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative offre des régimes à prestations déterminées à certains groupes d'employés. La variation des taux d'intérêt à long terme, la volatilité des rendements ainsi que la réglementation régissant ces régimes pourraient faire en sorte que la Coopérative soit tenue de verser des cotisations sensiblement différentes de celles actuellement versées. Une révision des engagements de la Coopérative envers ces régimes a été effectuée et la plupart des régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

États financiers consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 16 décembre 2016

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 29 octobre 2016, les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé, des flux de trésorerie consolidés et de la variation de l'avoir des membres consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Agropur coopérative au 29 octobre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal, Québec

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119427

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	29 octobre 2016	31 octobre 2015
Chiffre d'affaires	5 952 187	5 874 931
Frais opérationnels excluant amortissement	5 540 505	5 579 828
Excédent avant intérêts, impôts, amortissement, frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents et coentreprises	411 682	295 103
Amortissement (notes 10 et 11)	163 290	145 326
Frais de restructuration, intégration et autres frais non récurrents (note 4)	18 868	23 343
Excédent opérationnel	229 524	126 434
Frais financiers, nets	43 786	41 727
Perte (gain) sur cession d'éléments d'actif	(591)	108
Impôts sur les résultats des filiales (note 5)	32 340	(7 059)
Quote-part du résultat net des coentreprises	-	3 838
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	153 989	87 820
Ristournes (note 6)	60 107	40 588
Impôts sur les résultats de la Coopérative (note 5)	(4 685)	(268)
Excédent net	98 567	47 500

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	29 octobre 2016	31 octobre 2015
Excédent net	98 567	47 500
Composantes enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global		
Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, nette d'une charge d'impôts de 603 \$ (recouvrement d'impôts de 490 \$ en 2015)	690	206
Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers	46 689	278 107
Variation de l'écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(40 791)	(210 637)
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	-	(205)
	6 588	67 471
Composantes transférées à la réserve		
Gain actuariel (perte actuarielle) sur l'obligation au titre des prestations constituées, net d'un recouvrement d'impôts de 7 697 \$ (charge d'impôts de 12 \$ en 2015) (note 21)	(21 202)	27
Quote-part du gain actuariel sur l'obligation au titre des prestations constituées des coentreprises	-	579
	(21 202)	606
Total des autres éléments du résultat global	(14 614)	68 077
Résultat global	83 953	115 577

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercices terminés (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	29 octobre 2016	31 octobre 2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX		
Activités opérationnelles		
Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative	153 989	87 820
Frais financiers, nets	43 786	41 727
Impôts exigibles sur les résultats de la Coopérative	126	4 569
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement	163 290	145 326
Quote-part du résultat net des coentreprises	-	3 838
Impôts différés des filiales	31 730	(7 617)
Autres	(591)	(2 933)
	392 330	272 730
Ristournes payables au comptant (note 6)	(14 946)	(10 025)
Variation des éléments hors caisse (note 8)	(100 075)	(15 031)
	277 309	247 674
Activités de financement et de capital		
Intérêts payés	(43 367)	(39 113)
Dette à long terme, nette des frais d'émission	(380 096)	44 559
Émissions de parts privilégiées de premier rang, nettes des frais d'émission (note 17)	297 637	467 111
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang	(57 495)	(26 564)
Émissions et rachats de parts de membres et titres de créances	(990)	(57 743)
	(184 311)	388 250
Activités d'investissement		
Regroupements d'entreprises (note 3)	-	(392 660)
Immobilisations (notes 10 et 11)	(148 091)	(278 596)
Prêt subordonné à une coentreprise (note 7)	-	(3 532)
Produit de cessions d'éléments d'actif	7 415	1 007
	(140 676)	(673 781)
Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités	816	(2 467)
Variation nette des liquidités au cours de l'exercice	(46 862)	(40 324)
Liquidités au début de l'exercice (note 8)	96 389	136 713
Liquidités à la fin de l'exercice (note 8)	49 527	96 389
Informations complémentaires :		
Activités avec les membres		
Ristournes payables au comptant	(14 946)	(10 025)
Émissions de parts et titres de créances	64	102
Rachats de parts et titres de créances	(1 054)	(57 845)
	(15 936)	(67 768)

BILANS CONSOLIDÉS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	29 octobre 2016	31 octobre 2015
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placement temporaire	49 527	105 124
Débiteurs	429 177	411 250
Stocks (note 9)	727 257	671 105
Impôts sur les résultats	2 611	2 775
Frais payés d'avance	20 502	21 210
	1 229 074	1 211 464
Placements et prêt (note 7)	13 462	12 596
Immobilisations corporelles (note 10)	1 423 091	1 421 962
Immobilisations incorporelles (note 11)	319 050	322 232
Écarts d'acquisition (note 11)	1 034 091	1 017 601
Autres éléments d'actif (note 12)	38 520	31 315
Impôts différés (note 5)	37 174	68 030
	4 094 462	4 085 200
PASSIF		
Passif à court terme		
Découverts et emprunts bancaires (note 13)	-	8 735
Créditeurs et charges à payer (note 14)	650 124	670 129
Impôts sur les résultats	9 136	582
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 15)	150 791	147 219
	810 051	826 665
Dette à long terme (note 15)	1 057 983	1 396 870
Impôts différés (note 5)	48 648	73 616
Obligation relative aux avantages futurs du personnel (note 21)	42 089	21 822
Autres passifs à long terme (note 16)	6 779	4 818
	1 965 550	2 323 791
AVOIR		
Capital des membres (note 17)	770 837	726 666
Parts privilégiées de premier rang (note 17)	770 000	470 000
Réserve	488 367	471 623
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	99 708	93 120
	2 128 912	1 761 409
	4 094 462	4 085 200

Approuvé par le conseil d'administration, le 16 décembre 2016.



Serge Riendeau
Administrateur



René Moreau
Administrateur

VARIATION DE L'AVOIR CONSOLIDÉ

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Parts membres et Catégorie M	Parts Catégories A et B	Surplus d'apport	Total parts (note 17)	Titres de créances	Total capital des membres	Parts privilégiées de premier rang (note 17)	Total capital (note 17)	Réserve	Cumul résultat global ²	Total
Solde au 2 novembre 2014	3 899	674 978	51 180	730 057	21 253	751 310	-	751 310	453 467	25 649	1 230 426
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	47 500	-	47 500
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	606	67 471	68 077
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	30 563	-	30 563	-	30 563	-	30 563	-	-	30 563
Émissions de parts contre espèces et frais d'émission	57	45	-	102	-	102	470 000	470 102	(2 889)	-	467 213
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang incluant des impôts de 498 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	(27 061)	-	(27 061)
Rachats de parts et titres de créances	(45)	(54 273)	-	(54 318)	(3 527)	(57 845)	-	(57 845)	-	-	(57 845)
Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ¹	283	-	-	283	2 253	2 536	-	2 536	-	-	2 536
Solde au 31 octobre 2015	4 194	651 313	51 180	706 687	19 979	726 666	470 000	1 196 666	471 623	93 120	1 761 409
Solde au 1^{er} novembre 2015	4 194	651 313	51 180	706 687	19 979	726 666	470 000	1 196 666	471 623	93 120	1 761 409
Excédent net	-	-	-	-	-	-	-	-	98 567	-	98 567
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	(21 202)	6 588	(14 614)
Émissions de parts en paiements de ristournes	-	45 161	-	45 161	-	45 161	-	45 161	-	-	45 161
Émissions de parts contre espèces et frais d'émission net des impôts de 214 \$	60	4	-	64	-	64	300 000	300 064	(2 149)	-	297 915
Dividendes sur parts privilégiées de premier rang incluant des impôts de 977 \$	-	-	-	-	-	-	-	-	(58 472)	-	(58 472)
Rachats de parts et titres de créances	(55)	(968)	-	(1 023)	(31)	(1 054)	-	(1 054)	-	-	(1 054)
Solde au 29 octobre 2016	4 199	695 510	51 180	750 889	19 948	770 837	770 000	1 540 837	488 367	99 708	2 128 912

¹ Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens bénéficiaires de Dairytown Products Ltd. (voir note 3).

² Cumul des autres éléments du résultat global.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

La Coopérative, ses filiales et coentreprises œuvrent dans le secteur de la transformation et la vente de produits laitiers. Les installations sont situées au Canada et aux États-Unis. Le siège social est localisé à Saint-Hubert au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés de la Coopérative ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur au 29 octobre 2016, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales. Les coentreprises Aliments Ultima inc. et Reliant Transport Ltd. sont comptabilisées aux placements, selon la méthode de la mise en équivalence.

ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses, notamment lors : de l'évaluation des justes valeurs des actifs nets regroupés et des contreparties cédées dans le cadre des regroupements d'entreprises, du choix des méthodes d'amortissement et de l'estimation de la durée de vie utile des actifs amortissables, des tests de dépréciation des actifs et des avantages futurs du personnel.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les coûts d'emprunt attribuables aux inventaires de maturation sont inclus au coût des stocks de produits finis.

PLACEMENTS

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à comptabiliser initialement la participation au coût, ajusté des changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net des coentreprises.

La Coopérative soumet les placements à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente pour un placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeurs, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilité estimative, principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Bâtiments	Linéaire	40 ans
• Équipements	Dégressif	10 % et 15 %
• Matériel roulant	Dégressif	30 %

La Coopérative soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations corporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations corporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, des marques de commerce et des logiciels. Ces actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les cumuls d'amortissements et des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie indéterminée ne sont pas amorties, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée sont amorties principalement selon les méthodes et taux suivants :

• Relations clients	Linéaire	4 à 12 ans
• Logiciels	Linéaire	5 à 15 ans
• Marques de commerce et autres droits	Linéaire	5 à 10 ans

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles est effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

Les immobilisations incorporelles en cours de construction ne sont pas amorties.

COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié font partie du coût de cet actif. La Coopérative cesse la capitalisation des coûts d'emprunt lorsque les activités indispensables à la préparation de l'actif préalablement à son utilisation ou sa vente prévue sont quasi achevées. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés selon l'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiés.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel par unités d'affaires isolables afin de déterminer s'il y a une perte de valeur. Un test de dépréciation est également effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Les unités d'affaires isolables sont déterminées selon le plus petit regroupement identifiable d'actifs qui produit des flux de trésorerie. Pour évaluer s'il y a eu dépréciation des écarts d'acquisition, la Coopérative compare la valeur recouvrable des unités d'affaires isolables à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée par le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La valeur recouvrable de toutes les unités d'affaires isolables a été calculée à l'aide des projections de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets financiers approuvés par la direction. Celle-ci a calculé les marges brutes budgétées en se fondant sur les résultats antérieurs et sur ses prévisions concernant l'évolution du marché. Ce calcul est basé sur des hypothèses clés importantes faites par la direction. Un changement dans ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les frais reportés sur contrats d'approvisionnement relatifs à la clientèle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat ou en fonction du volume prévu au contrat.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Coopérative comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Coopérative détermine la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie cédée. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs regroupés et passifs assumés est enregistré à l'écart d'acquisition. Si l'excédent est négatif, il est enregistré aux résultats. Les frais connexes aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont constatés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les revenus sont comptabilisés nets de l'amortissement annuel des frais de contrats d'approvisionnement.

AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le taux d'actualisation pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées est déterminé en fonction des rendements sur le marché des obligations de sociétés de haute qualité à la date d'évaluation. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est comptabilisé aux résultats à la date de modification du régime ou à la date où les coûts correspondants sont comptabilisés.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats de l'exercice comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les impôts différés sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actifs et de passifs. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté s'il survient de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas une acquisition d'entreprise et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

CONVERSION DE DEVISES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant les taux de change historiques. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture est inclus aux résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir des membres. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et passifs financiers

La Coopérative comptabilise initialement les actifs et les passifs financiers à la date de transaction à laquelle la Coopérative devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. La Coopérative décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations de la Coopérative sont éteintes, annulées ou qu'elles sont arrivées à échéance.

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme et du taux d'intérêt variable pour la dette à long terme.

Par la suite, la Coopérative comptabilise ces instruments financiers selon la méthode prescrite de la catégorie dans laquelle l'instrument financier a été classé lors de sa comptabilisation initiale :

	Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Autres passifs
Instruments financiers	<ul style="list-style-type: none"> • Contrats de change • Contrats à terme sur marchandises 	<ul style="list-style-type: none"> • Encaisse et placement temporaire • Débiteurs • Prêt subordonné 	<ul style="list-style-type: none"> • Découverts et emprunts bancaires • Créiteurs et charges à payer • Dette à long terme
Comptabilisation subséquente	Juste valeur ¹	Coût amorti selon la méthode du taux effectif	Coût amorti selon la méthode du taux effectif

¹ Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'excédent net, sauf si l'instrument financier est désigné comme étant un instrument de couverture.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs financiers, cette dépréciation est enregistrée aux résultats.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations aux résultats.

Couverture d'un investissement net

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont présentés dans l'avoir des membres en autant que la couverture soit efficace. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans les résultats. Lors de la disposition d'un investissement étranger couvert, le montant cumulé d'écarts de change comptabilisé dans l'avoir des membres doit être reclassé aux résultats et faire partie du profit ou de la perte résultant de la disposition.

FUTURES NORMES COMPTABLES

L'IASB a publié de nouvelles normes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur pour l'exercice se terminant le 29 octobre 2016.

Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié une version amendée d'IAS 1, « Présentation des états financiers » clarifiant les indications relatives à l'importance relative et aux regroupements, à la présentation des sous-totaux, à la structure des états financiers et aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

La Coopérative appliquera cette norme amendée à compter du premier trimestre de son exercice 2017. La Coopérative ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur les informations présentées dans ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, « Instruments financiers », qui remplace la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Au même moment, l'IASB a modifié la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir » pour inclure des éléments de divulgation dans les états financiers lors de la première application d'IFRS 9.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients », une nouvelle norme sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires qui remplace IAS 18, « Produits des activités ordinaires » et IAS 11, « Contrats de construction et les interprétations connexes ».

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2019 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, « Contrats de location », qui remplace IAS 17, « Contrats de location ». La nouvelle norme prévoit l'utilisation d'un modèle unique d'évaluation et de comptabilisation des contrats de location pour le locataire au bilan, éliminant ainsi la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement.

Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2020 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Au cours de l'exercice, la Coopérative a complété et a procédé à des ajustements de la juste valeur des actifs regroupés reliée à l'acquisition des usines de transformation laitière de Sobeys. Les ajustements se détaillent comme suit :

64

	Acquisitions d'entreprises présentées au 31 octobre		
	2015	Ajustements	Total
Actif à court terme	21 587	-	21 587
Placements	160	-	160
Immobilisations corporelles	81 926	-	81 926
Immobilisations incorporelles	138 966	1 046	140 012
Écart d'acquisition	177 470	(1 046)	176 424
Découvert bancaire	(209)	-	(209)
Créditeurs et charges à payer	(4 819)	-	(4 819)
Impôts différés	(22 470)	-	(22 470)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(945)	-	(945)
Juste valeur de l'actif net regroupé	391 666	-	391 666

Dans le cadre de l'acquisition des usines de transformation laitière de Sobeys, il existe des mécanismes d'ajustements de prix. Ces ajustements sont basés sur des paramètres de volumes et de profitabilité. Tout ajustement éventuel serait comptabilisé aux résultats.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN 2015**Acquisitions**

Le 10 novembre 2014, la Coopérative a conclu l'acquisition de la totalité des actifs laitiers et de distribution alimentaire de la coopérative Northumberland Dairy Cooperative, une coopérative laitière située au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice 2015, la Coopérative a fait l'acquisition des usines de transformation laitière de Sobeys au Canada aux dates suivantes :

Le 18 janvier 2015, à Burnaby en Colombie-Britannique, le 8 février 2015 à Edmonton (lait) en Alberta, le 1^{er} mars 2015 à Winnipeg au Manitoba et le 22 mars 2015 à Edmonton (crème glacée) en Alberta.

La considération en espèces liée aux acquisitions est de 391 666 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La juste valeur des actifs nets regroupés se détaille comme suit :

	2015
Actif à court terme	21 587
Placements	160
Immobilisations corporelles	81 926
Immobilisations incorporelles	138 966
Écart d'acquisition	177 470
Découvert bancaire	(209)
Créditeurs et charges à payer	(4 819)
Impôts différés	(22 470)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(945)
Juste valeur de l'actif net regroupé	391 666

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 7 287 \$, incluant des débiteurs contractuels, dont le montant brut représente 7 524 \$. Aux différentes dates d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'était pas attendu est de 290 \$.

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

	Acquisitions 2015
Liquidités	391 666
Juste valeur des contreparties cédées	391 666

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 195 897 \$. Les coûts connexes aux acquisitions comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice s'élèvent à 526 \$.

Au cours de l'exercice 2015, la Coopérative a comptabilisé des ajustements à la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie reliée aux acquisitions effectuées en 2014. Les ajustements reflétés en 2015 se détaillent comme suit :

	Regroupements d'entreprises présentés au 1^{er} novembre		
	2014	Ajustements	Total
Encaisse	52	-	52
Actif à court terme	295 009	(3 211)	291 798
Immobilisations corporelles	286 766	-	286 766
Immobilisations incorporelles	65 869	-	65 869
Écart d'acquisition	551 192	(2 128)	549 064
Placements	773	-	773
Impôts différés	42 554	6 721	49 275
Créditeurs et charges à payer	(89 534)	-	(89 534)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(3 467)	-	(3 467)
Juste valeur de l'actif net regroupé	1 149 214	1 382	1 150 596

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions :

	Acquisitions 2015	Ajustements	Total
Découvert bancaire assumé	209	-	209
Contrepartie payée en espèces	391 666	785	392 451
Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'entreprises	391 875	785	392 660

4. RÉSULTATS

Les résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

	2016	2015
Matières premières et autres intrants	3 811 564	3 858 204
Salaires et avantages du personnel	641 012	604 134
Intérêts sur la dette à long terme	44 457	42 579

Les frais de restructuration, d'intégration et autres frais non récurrents incluent notamment des frais relatifs à la fermeture des usines de Saint-Bruno et de Chilliwack, à la restructuration majeure de certaines activités, à l'intégration des usines nouvellement acquises et au déménagement du siège social.

5. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats se détaille comme suit :

	2016	2015
Impôts exigibles	484	(4 011)
Impôts différés	27 171	(3 316)
	27 655	(7 327)
Constituée de :		
Impôts de la Coopérative	(4 685)	(268)
Impôts des filiales	32 340	(7 059)
	27 655	(7 327)

Rapprochement des impôts sur les résultats :

	2016	2015
Impôts sur les résultats, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 26,63 % (26,39 % en 2015)	33 609	11 614
Écarts attribuables aux éléments suivants :		
Différence des taux d'imposition de filiales étrangères	(7 746)	(19 736)
Modification des taux d'imposition et de l'allocation provinciale	857	(209)
Autres	935	1 004
Impôts sur les résultats	27 655	(7 327)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif et au passif d'impôts différés se présente comme suit :

	1 ^{er} novembre 2014	Résultats	Résultat global et autres	Regroupements d'entreprises	31 octobre 2015
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	10 050	(17 222)	(2 291)	-	(9 463)
Pertes fiscales reportables	15 500	59 458	15 725	-	90 683
Immobilisations corporelles	(2 123)	(30 987)	(6 240)	5 815	(33 535)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	8 417	1 196	1 618	-	11 231
Créditeurs, charges à payer et autres	11 648	(4 743)	1 303	906	9 114
	43 492	7 702	10 115	6 721	68 030
Passif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	227	(4 856)	-	4 862	233
Pertes fiscales reportables	3 286	12 778	6 019	-	22 083
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	3 186	1 381	(12)	-	4 555
Immobilisations corporelles	(45 500)	492	-	(6 692)	(51 700)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	(15 231)	(14 464)	-	(20 838)	(50 533)
Écarts imposables sur les placements des filiales	(3 127)	(613)	-	-	(3 740)
Créditeurs, charges à payer et autres	4 350	896	43	197	5 486
	(52 809)	(4 386)	6 050	(22 471)	(73 616)
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(9 317)	3 316	16 165	(15 750)	(5 586)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	31 octobre 2015	Résultats	Résultat global et autres	Regroupements d'entreprises	29 octobre 2016
Actif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	(9 463)	(19 854)	(797)	-	(30 114)
Pertes fiscales reportables	90 683	18 494	2 377	-	111 554
Immobilisations corporelles	(33 535)	(33 155)	(1 754)	-	(68 444)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	11 231	2 757	346	-	14 334
Créditeurs, charges à payer et autres	9 114	954	(224)	-	9 844
	68 030	(30 804)	(52)	-	37 174
Passif d'impôts différés					
Écart d'acquisition	233	2 419	-	-	2 652
Pertes fiscales reportables	22 083	(34 251)	13 387	-	1 219
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	4 555	(2 440)	7 697	-	9 812
Immobilisations corporelles	(51 700)	28 793	-	-	(22 907)
Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif	(50 533)	1 504	213	-	(48 816)
Écarts imposables sur les placements des filiales	(3 740)	2 521	-	-	(1 219)
Créditeurs, charges à payer et autres	5 486	5 087	38	-	10 611
	(73 616)	3 633	21 335	-	(48 648)
Total des actifs (passifs) d'impôts différés	(5 586)	(27 171)	21 283	-	(11 474)

68

L'analyse des actifs et passifs d'impôts différés est présentée ci-dessous :

	2016	2015
Actifs d'impôts différés		
Actifs d'impôts différés devant être recouvrés dans plus de 12 mois	143 338	132 222
Actifs d'impôts différés devant être recouvrés dans les 12 prochains mois	15 893	11 161
	159 231	143 383
Passifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés devant être réglés dans plus de 12 mois	(170 705)	(148 969)
Total des passifs d'impôts différés	(11 474)	(5 586)

La Coopérative a également cumulé 99 808 \$ de pertes en capital reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré. Ces pertes sont reportables indéfiniment.

6. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées comptant pour une somme de 14 946 \$ (10 025 \$ en 2015) et 45 161 \$ (30 563 \$ en 2015) par l'émission de parts de placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

7. PLACEMENTS ET PRÊT

	2016	2015
Coentreprises	136	136
Prêt subordonné à une coentreprise, portant intérêt au taux de 7,00 %	12 995	12 129
Autres	331	331
	13 462	12 596

PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les résultats et les bilans des coentreprises se résument comme suit :

	2016	2015
Encaisse	195	-
Actifs court terme	47 861	45 942
Actifs long terme	98 360	96 865
Passifs court terme	50 823	51 118
Passifs financiers à court terme	1 571	1 686
Passifs long terme	3 889	2 669
Passifs financiers à long terme	80 965	75 932
Chiffre d'affaires	283 463	280 894
Amortissement	9 473	10 257

La quote-part de la Coopérative dans les engagements des coentreprises est de 1 817 \$ pour le prochain exercice et de 2 805 \$ pour 2018 à 2021.

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

	2016	2015
Débiteurs	(12 383)	13 386
Stocks	(45 603)	(48 734)
Impôts sur les résultats	(5 662)	(2 497)
Frais payés d'avance	870	(4 485)
Créditeurs et charges à payer	(23 715)	22 235
Autres éléments d'actif et autres	(13 582)	5 064
	(100 075)	(15 031)

Les impôts payés (encaissés) se détaillent comme suit :

	2016	2015
Impôts payés (encaissés)	6 255	(3 377)

Les liquidités se détaillent comme suit :

	2016	2015
Encaisse et placement temporaire	49 527	105 124
Découverts et emprunts bancaires	-	(8 735)
	49 527	96 389

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

9. STOCKS

	2016	2015
Produits finis	586 098	530 949
Matières premières, produits en cours et fournitures	141 159	140 156
	727 257	671 105

Le coût des produits vendus de 5 123 146 \$ (5 164 339 \$ en 2015) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense, incluant une perte de valeur de 9 704 \$.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Équipements	Matériel roulant	Total
Au 1^{er} novembre 2014				
Coût	559 466	1 197 660	69 058	1 826 184
Amortissement et dépréciation cumulés	(107 677)	(570 935)	(43 688)	(722 300)
Valeur nette comptable	451 789	626 725	25 370	1 103 884
Exercice 2015				
Acquisitions ¹	128 801	124 229	8 603	261 633
Transferts	(348)	1 760	(89)	1 323
Regroupements d'entreprises	40 848	37 849	3 229	81 926
Cessions	(244)	(702)	(169)	(1 115)
Amortissement	(14 271)	(101 559)	(9 505)	(125 335)
Différences de conversion	37 869	61 476	301	99 646
Solde au 31 octobre 2015	644 444	749 778	27 740	1 421 962
Coût	769 471	1 438 384	78 799	2 286 654
Amortissement et dépréciation cumulés	(125 027)	(688 606)	(51 059)	(864 692)
Valeur nette comptable	644 444	749 778	27 740	1 421 962
Exercice 2016				
Acquisitions ¹	30 896	92 459	1 737	125 092
Transferts	(125)	(3 671)	3 796	-
Cessions	(2 251)	(3 955)	(618)	(6 824)
Amortissement	(17 701)	(107 164)	(9 188)	(134 053)
Différences de conversion	7 256	9 615	43	16 914
Solde au 29 octobre 2016	662 519	737 062	23 510	1 423 091
Coût	800 877	1 523 483	88 670	2 413 030
Amortissement et dépréciation cumulés	(138 358)	(786 421)	(65 160)	(989 939)
Valeur nette comptable	662 519	737 062	23 510	1 423 091

¹ Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent un montant de 2 211 \$ (3 185 \$ en 2015) d'intérêts capitalisés, à un taux annuel variant de 2,84 % à 3,55 %.

Les bâtiments et équipements incluent des projets importants en cours dont un montant de 18 076 \$ (151 111 \$ en 2015) est non amorti.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

	Relations clients	Marques de commerce, logiciels et autres droits	Total immobilisations incorporelles	Écarts d'acquisition
Au 1^{er} novembre 2014				
Coût	113 869	132 170	246 039	765 942
Amortissement et dépréciation cumulés	(31 161)	(47 463)	(78 624)	(26 283)
Valeur nette comptable	82 708	84 707	167 415	739 659
Exercice 2015				
Acquisitions ¹	-	22 350	22 350	-
Transferts	2 411	(2 941)	(530)	-
Regroupements d'entreprises	-	138 966	138 966	175 342
Amortissement	(12 777)	(7 644)	(20 421)	-
Différences de conversion	12 579	1 873	14 452	102 600
Solde au 31 octobre 2015	84 921	237 311	322 232	1 017 601
Coût	133 239	290 187	423 426	1 048 249
Amortissement et dépréciation cumulés	(48 318)	(52 876)	(101 194)	(30 648)
Valeur nette comptable	84 921	237 311	322 232	1 017 601
Exercice 2016				
Acquisitions ¹	-	23 303	23 303	-
Transferts	3 557	(3 557)	-	-
Regroupements d'entreprises	76	970	1 046	(1 046)
Amortissement	(14 024)	(15 669)	(29 693)	-
Différences de conversion	1 826	336	2 162	17 536
Solde au 29 octobre 2016	76 356	242 694	319 050	1 034 091
Coût	140 223	311 461	451 684	1 065 463
Amortissement et dépréciation cumulés	(63 867)	(68 767)	(132 634)	(31 372)
Valeur nette comptable	76 356	242 694	319 050	1 034 091

¹ Les acquisitions d'immobilisations incorporelles incluent un montant de 1 319 \$ (990 \$ en 2015) d'intérêts capitalisés, à un taux annuel variant de 2,84 % à 3,55 %.

Les logiciels incluent un projet important en cours dont un montant de 53 339 \$ (34 364 \$ en 2015) est non amorti.

La valeur comptable des écarts d'acquisition se répartit entre les unités d'affaires isolables de la façon suivante :

	2016	2015
Secteur d'activités – Opérations Canada	279 842	280 765
Secteur d'activités – Opérations États-Unis	701 892	685 688
Secteur d'activités – Natrel États-Unis	52 357	51 148
	1 034 091	1 017 601

Les tests de dépréciation effectués au 29 octobre 2016 et au 31 octobre 2015 n'ont entraîné la comptabilisation d'aucune perte de valeur. Le 1^{er} novembre 2015, à la suite d'une réorganisation des activités canadiennes et américaines, la Coopérative a revu la répartition de ses unités d'affaires isolables. Ainsi, les secteurs d'activités nommés Divisions Fromages Canada, Fromages fins ainsi que Natrel et Produits frais – Canada ont été regroupés dans un seul nouveau secteur d'activités nommé Opérations Canada. Les secteurs d'activités Fromages États-Unis et Ingrédients États-Unis ont été regroupés sous le secteur d'activités Opérations États-Unis.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2016	2015
Contrats d'approvisionnement et autres	29 732	25 683
Crédits d'impôts à recevoir	8 788	5 632
	38 520	31 315

13. DÉCOUVERTS ET EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses filiales disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 50 637 \$ (inutilisées au 29 octobre 2016) et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel plus 1,88 %. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement. Les marges de crédit étaient utilisées pour 2 805 \$ au 31 octobre 2015.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2016	2015
Membres	134 802	121 882
Tiers	513 950	546 383
Coentreprises	1 372	1 864
	650 124	670 129

15. DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Prêt à terme (759 650 \$ US en 2016 et 1 063 600 \$ US en 2015) ¹	1 007 930	1 378 714
Emprunt à terme rotatif ²	9 000	14 971
Emprunt à terme rotatif (143 000 \$ US en 2016 et 115 000 \$ US en 2015) ²	191 391	150 363
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement ³	453	-
Emprunts de la Coopérative, ne portant pas intérêt	-	41
	1 208 774	1 544 089
Tranche échéant à moins d'un an	150 791	147 219
	1 057 983	1 396 870

¹ Prêt à terme libellé en dollars américains portant intérêt à un taux moyen de 2,87 % et remboursable à raison de 10 % par année en moyenne jusqu'à échéance en août 2019. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie et la Coopérative doit rencontrer certains ratios financiers qui sont respectés au 29 octobre 2016.

Au 29 octobre 2016, le prêt à terme était désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

² Emprunt à terme rotatif de 400 000 \$, dont 200 391 \$ sont utilisés au 29 octobre 2016, portant intérêt à un taux de 2,68 % et remboursable en août 2021 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Advenant l'utilisation du solde restant de l'emprunt à terme rotatif, le taux d'intérêt n'excéderait généralement pas le taux préférentiel plus 1,88 % ou le taux de base US plus 1,88 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion inutilisée. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie.

³ Obligation en vertu d'un contrat de location-financement, portant intérêt au taux de 3,85 % et échéant en mai 2022.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2017	153 987
2018	184 775
2019	678 182
2020	86
2021 et suivante	200 530

16. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	2016	2015
Crédits d'impôts différés	4 611	4 818
Autres passifs à long terme	2 168	-
	6 779	4 818

17. CAPITAL (en dollars)

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sur décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant et sur le paiement des livraisons de lait. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et est sujet à révision. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Lors des derniers regroupements de la Coopérative avec Farmers Co-operative Dairy Limited et Dairytown Products Ltd., des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited et Dairytown Products Ltd. Les titres de créances, présentés comme élément de capital, peuvent être transférés à des membres auxiliaires et ne sont pas admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie, sauf pour les parts de placement B, C et D qui sont limitées à 10 parts chacune. Les parts de membre, les parts de placement A ainsi que les titres de créances sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

Le 17 décembre 2014, la Coopérative a émis 4 700 000 parts privilégiées de premier rang, série 1, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 470 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 5,9 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités à compter du 1^{er} avril 2017.

Le 16 décembre 2015, la Coopérative a émis 3 000 000 parts privilégiées de premier rang, série 2, d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, pour une considération en espèces de 300 000 000 \$. Ces parts donnent droit à un dividende minimum cumulatif annuel de 6,55 % de la valeur nominale et payable semi-annuellement sur déclaration du conseil d'administration. Elles n'ont pas de date de maturité et peuvent être rachetées, en totalité ou en partie, sur décision du conseil d'administration selon certaines modalités à compter du 1^{er} avril 2019.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

18. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS

	2016	2015
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie	173	(517)
Écart de conversion de devises d'établissements étrangers, net des opérations de couverture	385 683	338 994
Écart de conversion de devises de la dette à long terme désignée comme élément de couverture d'investissements nets dans un établissement étranger	(285 930)	(245 139)
Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des coentreprises	(218)	(218)
	99 708	93 120

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'analyse qui suit explique les risques financiers liés aux instruments financiers au 29 octobre 2016 :

JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur estimée de la dette à long terme selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Coopérative soit dans l'incapacité de remplir ses obligations financières en temps opportun. Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. La Coopérative réduit également ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées ainsi que des plans stratégiques à long terme. S'il y a surplus de liquidité, ceux-ci sont appliqués au remboursement de la dette.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Malgré la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et de l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduit le risque de crédit. De plus, les risques de crédit sont réduits par des conditions de paiements en rapport avec le cycle relativement rapide de consommation des produits. À la fin de l'exercice, 3 % des débiteurs excédaient de plus de 30 jours les échéances standards de paiement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et la dette à long terme.

La Coopérative est exposée au risque de flux de trésorerie associés aux paiements d'intérêts en raison des fluctuations de taux d'intérêt sur les instruments financiers portant intérêt à des taux variables. Relativement à la dette à long terme, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation du taux de référence et des taux préférentiels; l'incidence serait positive relativement à ses soldes d'encaisse. Dans le cas d'une diminution des taux, l'incidence serait contraire. L'utilisation de la dette à long terme est principalement liée aux regroupements d'entreprises.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

La dette à long terme est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Si le taux d'intérêt moyen avait été plus élevé de 1 %, en supposant que toutes les autres variables étaient demeurées inchangées, l'excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative aurait diminué de 13 601 \$.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères.

Au cours de l'exercice terminé le 29 octobre 2016, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat global aurait été une augmentation de 6 426 \$.

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat global et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

Achats 12 400 \$ US contre \$ CA
 Achats 4 678 euros contre \$ CA
 Achats 3 011 euros contre \$ US

RISQUE DE MESURE

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

- a) Niveau 1 : juste valeur basée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- b) Niveau 2 : juste valeur basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- c) Niveau 3 : juste valeur non basée sur des données de marché observables.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	2016	2015
Contrats de change	-	(535)	-	(535)	(116)
Contrats à terme sur marchandises	986	-	-	986	(728)

RISQUE LIÉ AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique mondiale.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

20. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location simple s'établissent à 10 758 \$ pour le prochain exercice, à 32 542 \$ pour 2018 à 2021 et à 22 954 \$ pour les années suivantes.
- b) La Coopérative s'est engagée pour l'achat de 12 035 \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cadre de projets importants.
- c) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

21. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Les avantages futurs du personnel sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour tous les ans, les dernières datant de décembre 2015.

La Coopérative offre aussi à certains employés d'autres avantages à long terme qui prévoient le paiement des primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie pour les employés retraités. Elle offre également un régime à rémunération différée à un nombre limité d'employés. Les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

76

La charge nette se présente comme suit :

	2016	2015
Régimes à cotisations déterminées		
Charge nette	21 123	18 648
Régimes à prestations déterminées		
Coût des services rendus	5 244	5 771
Frais d'administration	704	747
Coût des services passés	-	1 179
Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées	10 298	9 980
Intérêts sur l'effet du plafond de l'actif	106	43
Rendement prévu des actifs des régimes	(9 944)	(9 316)
Charge nette	6 408	8 404

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2016	2015
Actif des régimes		
Juste valeur au début	227 175	221 277
Frais d'administration	(704)	(747)
Rendement prévu des actifs des régimes	9 944	9 316
Cotisations de l'employeur	15 568	4 147
Cotisations des employés	1 761	1 890
Prestations versées	(14 921)	(9 283)
Gains actuariels	9 422	575
Juste valeur à la fin	248 245	227 175

Les titres de participation représentent 55 % (55 % en 2015) et les obligations 35 % (37 % en 2015) des actifs investis majoritairement au Canada. La juste valeur est basée sur des données autres que des prix cotés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	2016	2015
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début	240 334	231 711
Coût des services rendus	5 244	5 771
Intérêts débiteurs	10 298	9 980
Coût des services passés	-	1 179
Cotisations des employés	1 761	1 890
Prestations versées	(14 921)	(9 283)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	40 404	(914)
Solde à la fin	283 120	240 334
Obligation relative aux régimes de retraite		
Situation de capitalisation – Actif net de l'obligation (déficit)	(34 875)	(13 159)
Incidence du test de plafonnement de la valeur de l'actif	(525)	(2 502)
Obligation relative aux régimes de retraite	(35 400)	(15 661)
Autres régimes	(6 689)	(6 161)
Obligation relative aux avantages futurs du personnel	(42 089)	(21 822)

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 240 016 \$ (142 115 \$ en 2015) et l'actif est de 201 458 (125 476 \$ en 2015).

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et se présentent comme suit :

	2016	2015
Gains actuariels (pertes actuarielles) de l'exercice	(30 982)	1 489
Incidence du plafonnement de la valeur de l'actif	2 083	(1 450)
Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(28 899)	39
Solde au début	(641)	(680)
Solde à la fin	(29 540)	(641)
Moyenne pondérée des hypothèses		
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,25 %	4,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %
Coûts nets des prestations pour l'exercice		
Taux d'actualisation	4,25 %	4,25 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	4,25 %	4,25 %
Taux d'inflation à long terme de la masse salariale	4,00 %	4,00 %

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Compte tenu des informations disponibles, ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élèvent à 5 227 \$.

La Coopérative prévoit verser des cotisations de 9 015 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 29 OCTOBRE 2016

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Les hypothèses actuarielles significatives servant à établir l'obligation des régimes à prestations définies incluent le taux d'actualisation et le taux d'augmentation des salaires futurs. Le tableau ci-dessous résume l'incidence d'une modification de ces hypothèses actuarielles sur la valeur de l'obligation au titre des prestations définies au 29 octobre 2016.

	Modification de l'hypothèse	Augmentation de l'obligation
Diminution du taux d'actualisation	0,25 %	11 454
Augmentation du taux d'inflation à long terme de la masse salariale	0,25 %	1 184

22. PARTIES LIÉES**FILIALES ET COENTREPRISES**

Les principales filiales et coentreprises de la Coopérative sont les suivantes :

	Pays d'incorporation	% de détention	
		2016	2015
Agropur inc.	États-Unis	100 %	100 %
Agropur Groupe Export inc.	Canada	100 %	100 %
Aliments Ultima inc.	Canada	50 %	50 %

78

La transformation du lait ainsi que l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires sont les principales activités de ces filiales et coentreprises.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a conclu des achats de matières premières et de produits finis avec ses coentreprises pour un montant de 44 118 \$ (42 998 \$ en 2015).

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel de la direction se détaille comme suit :

	2016	2015
Salaires et autres bénéfices	15 734	18 375
Avantages postérieurs à l'emploi	1 219	2 351
	16 953	20 726

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 30 novembre 2016, la Coopérative a annoncé qu'elle a conclu un accord en vue de procéder à l'acquisition des actifs de produits laitiers congelés de Scotsburn Co-operative Services Limited, une coopérative laitière établie en Nouvelle-Écosse.

24. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés selon la présentation de l'exercice en cours.

Agropur coopérative

— SIÈGE SOCIAL ET OPÉRATIONS CANADA

4600, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
Canada
Tél.: 450-878-2333
N° sans frais: 1-844-878-2333

— OPÉRATIONS ÉTATS-UNIS

3500, East Destination Drive
Appleton (Wisconsin) 54915
États-Unis
Tél. : 920-944-0990

— ALIMENTS ULTIMA*

4600, rue Armand-Frappier
Saint-Hubert (Québec) J3Z 1G5
Canada
Tél.: 450-878-2333
*coentreprise

Conception: Sid Lee
Infographie: Graphiques M&H
Production: Sid Lee Studio
Photographe: Dominique Malaterre
Portraits corporatifs: Guillaume Simoneau
Conférence Inno Challenge: Cindy Boyce
Imprimé au Canada

2016

